



GRAND BESANÇON

MAI - JUIN 2017 N°81

Budget 2017 : Une ambition confirmée autour de priorités fortes

AU QUOTIDIEN :

Grand Besançon : terre d'outdoor

ÉCONOMIE :

**Succès prometteur pour les premières
"Journées Granvelle Besançon"**

COMMUNE À L'HONNEUR :

Montfaucon, accueillante par nature !

RETROUVEZ
LE PROGRAMME
DES 24H DU TEMPS
À L'INTÉRIEUR






70 ENSEMBLE

Amagney
Arguel
Audeux
Avanne-Aveney
Besançon
Beure
Bonnay
Boussières
Brailly
Busy
Byans-sur-Doubs
Chalèze
Chalezeule
Champagney
Champoux
Champvans-les-Moulins
Châtillon-le-Duc
Chaucenne
Chaufontaine
Chemaudin et Vaux
La Chevillotte
Chevroz
Cussey-sur-l'Ognon
Dannemarie-sur-Crète
Deluz
Devecey
École-Valentin
Fontain
Franois
Geneuille
Gennes
Grandfontaine
Larnod
La Vèze
Le Gratteris
Les Auxons
Mamirolle
Marchaux
Mazerolles-le-Salin
Mérey-Vieille
Miserey-Salines
Montfaucon
Montferand-le-Château
Morre
Nancray
Noironte
Novillars
Osselle-Routelle
Palise
Pelousey
Pirey
Pouilley-Français
Pouilley-les-Vignes
Pugey
Rancenay
Roche-lez-Beaupré
Roset-Fluans
Saint-Vit
Saône
Serre-les-Sapins
Tallenay
Thise
Thoraise
Torpès
Vaire
Vesemes-Essarts
Venise
Vieille
Villars-Saint-Georges
Vorges-les-Pins

- 04** **Arrêt sur images**
- 06** **Grand Besançon au quotidien**
- 12** **Travaux ligne 3 + Viotte - TEMIS**
- 14** **Économie**
 - Succès prometteur pour les premières « Journées Granvelle Besançon »
 - iXblue a la fibre du photon
- 16** **Dossier**
 - Budget 2017 : Une ambition confirmée autour de priorités fortes
- 24** **Expressions politiques**
- 27** **Rencontre**
 - Le Dr Charlée Nardin reçoit un prix pour ses travaux sur le mélanome
- 29** **Commune à l'honneur**
 - Montfaucon, accueillante par nature
- 31** **Actus de la ville de Besançon**
 - Besançon, siège de l'agence régionale pour la biodiversité
 - Samedis piétons, « Le commerce au cœur »... de la ville !
- 37** **Actus des communes**
 - Le swing de Krachta Valda ouvre la saison des Mardis des rives
 - Initiation au chinois : 50 petits Chn'illons font le grand bond en avant
- 41** **Conservatoire Écoles de musique**
- 42** **Sortir**
- 44** **#Réseaux sociaux**
- 45** **Patrimoine / Histoire**
 - Cœur de papier : zoom sur la papeterie de Deluz
- 46** **Infos pratiques**



REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !



27



© J.V

ÉDITO

**GABRIEL BAULIEU**1^{er} Vice-Président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins**JEAN-LOUIS FOUSSERET**Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

UN BUDGET 2017 OFFENSIF

Depuis le 1^{er} janvier, le Grand Besançon compte 70 communes : 192 042 habitants, plus de 13 000 entreprises et établissements.

Au-delà de cette extension, l'année 2017 coïncide également avec l'exercice de nouvelles compétences, avec le transfert de la gestion des zones d'activités économiques, de la politique locale du commerce et de la promotion du tourisme.

Ces nouvelles compétences, dévolues par la loi, viennent s'ajouter à celles déjà exercées et constituent autant de leviers d'action pour le développement de notre territoire.

L'intégration de nouvelles compétences se poursuit par ailleurs ; ce printemps, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Dans un souci constant d'équité et d'harmonisation, les habitants et entreprises des 15 nouvelles communes bénéficient aussi, depuis le 1^{er} janvier, des services du Grand Besançon, dans les domaines de la collecte des déchets, des transports (mise en œuvre progressive), comme des politiques publiques menées au titre du développement économique, de l'habitat, de la politique de la ville, de l'environnement, du tourisme, de la culture et du sport.

L'ensemble de ces services rendus est financé à travers le budget annuel de l'Agglomération. L'élaboration de ce budget est de plus en plus difficile

car 2017 marque la 4^e année de baisse des dotations de l'État. Répétons-le, tant les chiffres sont éloquentes : pour le Grand Besançon, la baisse de ces dotations atteint en cumulé plus de 12 M€ entre 2014 et 2017.

Néanmoins, les orientations du budget sont fidèles aux grandes priorités fixées pour le territoire ; elles dégagent un maximum de moyens pour les mener à bien. Car si d'autres collectivités n'ont pas eu d'autre choix que de freiner brutalement leur action, le Grand Besançon garde une capacité à agir et à investir.

Pour cela, notre politique de gestion financière sur le long terme passe par une action forte de maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec un nécessaire recours à la fiscalité, de façon modérée, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Ainsi, le budget 2017 demeure un budget offensif. Les dépenses, tous budgets confondus, seront de 201,6 M€, dont près de 49 M€ consacrés à l'investissement, conformément à l'ambition du Grand Besançon d'un soutien actif au développement économique, à l'emploi et à l'attractivité de son territoire.

Cette harmonisation, tant des politiques publiques et services que de la fiscalité, est le signe tangible de notre volonté de construire ensemble un nouveau projet de territoire, pour un développement partagé et équitable du Grand Besançon.



© EE

45



© EE



RÉMISE DE DIPLOMES
CUISINE MODE D'EMPLOIS
BESANÇON - 11 AVRIL 2017



Retrouvez plus de photos sur Instagram :
[@GrandBesancon_Monaggllo](#)



© Ville de Besançon

Mardi 11 avril 1

4 Samedi 8 avril



© DP

6 Jeudi 16 mars



Du 19 au 21 mars 5



© DP



Lundi 27 février 2

1 Le célèbre chef Thierry Marx était à Besançon pour assister à la remise de diplômes de la nouvelle promotion de son Centre de formation, Cuisine Mode d'emploi(s). 2 Les nouveaux locaux de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux ont été inaugurés en présence du Préfet du Doubs, du Président du Grand Besançon et Maire de Besançon, du Président de l'Université de Franche-Comté, de la Présidente de Région et du Recteur de l'académie Bourgogne Franche-Comté. 3 Plus de 80 participants – chefs d'entreprise, responsables RH et Environnement – rassemblés à l'occasion des rendez-vous de la transition énergétique sur le thème des déplacements domicile-travail. 4 Belle journée ensoleillée pour la randonnée animée entre les communes d'Arguel et de Pugey, sur le sentier des Grands Prés. 5 « Comment l'industrie et les services se réinventent grâce au numérique ? », tel était le thème de la 1^{re} édition des « Journées Granvelle » organisées par le Grand Besançon et la CCI du Doubs, avec le soutien de la Région Bourgogne Franche-Comté (voir l'article dédié page 14). 6 Le Fablab des Fabriques a ouvert ses portes à Planoise : ce nouveau lieu se veut un atelier collaboratif, ouvert à tous, où chacun peut venir bricoler, inventer et échanger !



© JV

3 Jeudi 6 avril



© DP

Du 15 au 17 septembre : soyez à la page, ne manquez pas Livres dans la Boucle !

C'est LE rendez-vous de la rentrée littéraire. Leïla Slimani (Prix Goncourt 2016), Adelaïde de Clermont Tonnerre (Grand Prix du roman de l'Académie française 2016), Alain Mabanckou, David Foenkinos, Yasmina Khadra, Valentine Goby... Livres dans la Boucle a su attirer, dès sa 1^{ère} édition, les grands noms de la littérature. La 2^{ème} édition, sera encore plus dense et créative avec plus de 200 auteurs attendus !

Résonance dans la ville et l'agglomération

C'est Place de la Révolution que se tiendra la Grande librairie. C'est donc là, sous un chapiteau spécialement aménagé pour l'occasion que vous pourrez faire dédicacer les nouveautés de la rentrée. Mais c'est dans les locaux de l'ancien conservatoire, à la Maison Victor Hugo, à l'Hôpital Saint Jacques et dans les salles de spectacle de la ville que vous pourrez savourer des rencontres inédites avec les auteurs, des lectures, débats, performances, spectacles... Une cinquantaine de rendez-vous au programme de Livres dans la Boucle ! Et ce n'est pas tout : cette année, le festival s'exportera dans les médiathèques du Grand Besançon qui offriront, elles aussi, des rencontres avec les auteurs. Programme à découvrir courant juin sur notre site livresdanslaboucle.fr



Une expérience à vivre...

Si vous souhaitez, vous aussi, jouer un rôle dans l'organisation de cet événement, nous recrutons des bénévoles (disponibles les 16 & 17 septembre) pour accompagner les auteurs, les comédiens, les éditeurs sur les différents lieux du festival et pour aider sur les stands des libraires.
Contact : denis.lazzarotto@besancon.fr

Des notes et des mots

En septembre, ça swing dans le Grand Besançon. Grand Besançon en fête, Festival de musique classique, festival du livre, festival Détonation... les mots et la musique feront bon ménage avec des lectures-concerts originales qui seront proposées aux petits comme aux grands. Autres nouveautés à souligner cette année : un espace dédié à la littérature jeunesse et des animations-spectacles pour les enfants, une dimension nouvelle à la littérature étrangère, un focus sur les écrivains et le fait divers... Et une ouverture dès le vendredi après-midi !

Les coulisses du festival

Livres dans la Boucle est organisé par le Grand Besançon qui finance la moitié du budget consacré à l'événement. La ville de Besançon apporte un soutien financier et logistique, la région Bourgogne Franche-Comté également. Des partenariats privés, en cours de mobilisation, complètent ces financements publics. Mais Livres dans la Boucle ne pourrait avoir lieu sans l'implication des libraires, du Centre régional du Livre, des maisons d'édition, des acteurs locaux (associations, compagnies, hébergeurs etc ...) qui tous, œuvrent à la réussite de l'événement et permettent à Besançon et son agglomération de rayonner. En 2016, le festival a accueilli 22 000 visiteurs, généré plus de 60 retombées presse et plus de 150 000 vues sur les réseaux sociaux !

Grand Besançon : terre d'outdoor

Parmi toutes les agglomérations françaises, le Grand Besançon est celle où la nature est la plus abondante. Au-delà d'un environnement privilégié, notre territoire se distingue aussi par une large palette de sports et de loisirs de pleine nature. Cette offre est décisive pour attirer des touristes et de nouveaux habitants, tout en contribuant au cadre de vie des Grand Bisontins.

Au point que l'*outdoor* (« activités de plein air ») est une identité que les élus communautaires souhaitent développer. D'ailleurs, les spécialistes du secteur ne s'y trompent pas : par exemple, le Grand Besançon est la seule collectivité locale qui participe au comité d'élaboration de la future norme AFNOR concernant les trails (courses en pleine nature).

DÉVELOPPER UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DÉDIÉE

Un positionnement « terre d'outdoor » permettrait de prolonger les séjours des visiteurs venus pour le patrimoine historique. À terme, il permettrait aussi de développer des activités économiques spécifiques. Par exemple, des entreprises locales travaillent déjà autour d'objets connectés. Ceux-ci pourraient trouver des débouchés dans le domaine des sports de plein air.

Disposant de nombreux atouts – forêt, relief, véloroute, haltes fluviales, itinéraires pédestres et VTT, lieux d'escalade, parapente, etc. –, le Grand Besançon accueille aussi des événements reconnus, comme le trail des Forts ou



la Diagonale du Doubs. Reste encore à développer les loisirs aquatiques. À ce titre, la base nautique d'Osselle-Roulette, d'intérêt communautaire, fait

l'objet d'un projet d'agrandissement. Les études et les échanges avec les associations locales sont en cours. Affaire à suivre...

Escalade : une nouvelle salle d'envergure internationale

Déjà doté d'équipements d'escalade en indoor ou en milieu naturel, le Grand Besançon disposera prochainement d'une nouvelle salle d'envergure internationale, grâce à un projet porté conjointement par l'association Entre-Temps Escalade (500 adhérents), le Grand Besançon et la Ville de Besançon. « La salle offrira des voies pour les disciplines devenant olympiques en 2020 : la vi-

tesse, la difficulté et le bloc, explique Éric Simon, président de l'association. Elle répondra donc aux attentes des plus sportifs. Cependant, l'escalade pour tous, y compris pour les personnes en situation de handicap, est aussi un axe important de notre démarche. Aujourd'hui, plusieurs sites sont encore à l'étude pour accueillir cet équipement qui pourrait voir le jour en 2019. »

Cap vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Héritier du POS (Plan d'Occupation des Sols), le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe les règles de construction au sein d'une commune. En lien avec la loi ALUR (pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové), cette compétence est transférée au Grand Besançon en ce printemps. L'Agglo sera ainsi chargée d'établir un PLU intercommunal (PLUi), en lien étroit avec l'ensemble des communes. Ce document constituera un levier majeur pour construire un territoire équilibré, en favorisant notamment les coopérations entre communes : mutualisation de zones d'activités, d'équipements sportifs ou de services, etc. À l'échelle de l'agglomération, il permettra aussi la coordination des politiques d'habitat, de développement économique, de déplacement, etc.

LES MAIRES AU CŒUR D'UN PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION

Lors des débats ayant précédé le transfert de compétence, des communes ont exprimé leur inquiétude face à la perte d'une prérogative-clé en matière d'aménagement. C'est pourquoi le Grand Besançon a adopté une charte de gouvernance qui assure aux maires et à leurs équipes d'être placés au cœur du processus de co-construction du PLUi. Et il y aura fort à faire : le temps d'élaboration d'un tel document varie entre trois et cinq ans ! Mais d'ores... et déjà, le portage des procédures de révision des PLU en cours est assuré par le Grand Besançon, en collaboration avec les élus.

Plus d'infos sur www.grandbesancon.fr

« L'autre toit », exemplaire !

Fruit d'un partenariat entre Grand Besançon Habitat (GBH) et le CCAS de la Ville de Besançon, la résidence sociale L'autre toit a été inaugurée en février dernier. « Les 25 petits appartements et espaces collectifs qui la composent vont permettre de loger durablement des personnes vieillissantes, fragiles, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde », commente le président de Grand Besançon Habitat, Pascal Curie. Initiée dans le contexte du premier PRU (Projet de rénovation urbaine) de Planoise à la suite de la démolition du foyer-logement le Forum, cette maison relais, financée à hauteur de 170 500 euros

par le Grand Besançon, complète l'offre de résidences sociales après la livraison en 2014 de l'Agora (117 logements rue Pierre Mesnage). Tandis que GBH gère la résidence, le CCAS assure le suivi de proximité des résidents.

UN PROJET REMARQUABLE ET REMARQUÉ

C'est aux Montarmots (22 chemin de l'Espérance), que la résidence L'autre toit a été construite : trois corps de bâtiment sur trois niveaux, avec cour intérieure. Exemplaire dans sa vocation, cette réalisation l'est aussi dans sa conception. Le cabinet d'architecte Tardy, le bureau d'études



Planair et l'entreprise Nouveau signent là une construction à hautes performances énergétiques, notamment avec l'installation d'un système de micro-cogénération à turbine (chauffage, eau chaude et électricité), à très faible impact environnemental.

« Une première nationale dans le secteur résidentiel ! » tient à rappeler Pascal Curie. Cette innovation vaut à GBH et à l'ensemble des partenaires du projet le Trophée Gazosphère 2017 (Prix Coup de Cœur), décerné par GrDF et le bureau de contrôle Coprotec.

VOUS rénovez ?

LE GRAND BESANÇON VOUS AIDE !



VOUS RÉALISEZ DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DANS VOTRE LOGEMENT ?

- Isolation des murs (intérieure / extérieure)
- Isolation des combles
- Remplacement des fenêtres
- Changement de chaudières, etc

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES*

- De l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Du Grand Besançon
- Des autres collectivités (Département du Doubs et Région Bourgogne-Franche-Comté)

* En fonction de vos ressources, des travaux effectués et du gain énergétique réalisé

VOS DÉMARCHES

- Contactez l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) au **03 81 619 241** pour vérifier la recevabilité de votre projet.
- Si votre projet est éligible, vous serez orienté vers un opérateur qui vous accompagnera dans vos démarches.

TOUTES LES INFOS

www.grandbesancon.fr
www.adil25.org



AMÉNAGEMENT

L'espace commercial de Chalezeule en travaux

Autour de l'enseigne Carrefour, la zone commerciale de Chalezeule s'agrandira sur 25 000 m² d'ici l'automne 2019. D'ici là, de très importants travaux de voirie et d'espaces publics nécessaires à l'aménagement de la ZAC ont débuté au mois de mars. Programmé en cinq phases qui courront jusqu'au mois de novembre, ce vaste chantier, lancé par le Grand Besançon et son partenaire Territoire 25, facilitera à terme l'accès à la zone commerciale depuis la RD 683. Sont ainsi concernés par ces travaux le chemin du Tunnel, la voie des Agasses (RD 218) et le chemin de Port-Arthur (RD 217) entre le pont rail et le croisement avec la RD 683. Sur ces secteurs seront créés un carrefour à feux, un giratoire, des voies seront élargies, d'autres ajoutées (notamment pour les modes doux), le tout couplé avec des travaux de réseaux, d'enrobé, de pose d'éclairage public...

qui impacteront l'accès à la commune de Chalezeule et au centre commercial. Le trafic sur la RD 683 sera également perturbé dans le courant de l'été. Le groupe Carrefour a, de son côté, commencé en mars les travaux de son Retail Park (enseignes commerciales reliées par un cheminement piéton), réalisé autour du terminus du tram.



Retrouvez le calendrier et la carte des travaux sur www.grandbesancon.fr



© JY

TRANSPORTS



Scolaires : l'abonnement « bus & tram », c'est maintenant !

Ça y est, les grandes vacances scolaires se profilent tout doucement. C'est aussi le moment de penser à son abonnement « Ginko PASS' 4/17 » (bus et tram) pour la rentrée prochaine. Dédié aux scolaires, celui-ci est disponible uniquement par correspondance. Le dossier de demande d'abonnement sera envoyé, mi-mai, au domicile de tous les abonnés actuels PASS' 4/17. Pour les nouvelles demandes, le dossier sera disponible sur le site www.ginko.voyage, à la boutique Ginko et dans les mairies des 70 communes du Grand Besançon. Pour une rentrée plus sereine, pensez à retourner le dossier à la boutique Ginko avant le 4 juillet.



© Jean-François Lami



EN BREF

Le Conseil de Développement Participatif recrute !

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie citoyenne du Grand Besançon ? Le Conseil de Développement Participatif (CDP) est fait pour vous. Cette instance participative apporte son éclairage aux élus pour les accompagner dans le pilotage de projets. Le CDP lance actuellement un appel à candidatures à l'attention des habitants et des associations du territoire (notamment au sein des communes ayant récemment rejoint l'Agglo). À noter, pour ceux qui veulent du concret, que les projets du CDP entrent, cette année, dans leur phase opérationnelle.



Pour candidater :

sebastien.perrin@grandbesancon.fr
ou ☎ 03 81 87 89 32

L'Opération fleurissement fête ses 20 ans !

Comme chaque année, depuis 1997, le Grand Besançon lance son « Opération fleurissement ». Celle-ci permet aux habitants, aux communes et aux entreprises de présenter leurs réalisations à un jury de spécialistes. Elle est aussi l'occasion de se former aux techniques de cultures respectueuses de l'environnement. Les compositions sont déclinées en six catégories : « maison avec jardin », « façade, balcon, terrasse, fenêtre », « patrimoine communal », « bâtiment collectif », « site professionnel » et « potager fleuri hors bâti ». Inscriptions jusqu'au 26 juin.



Plus d'infos et inscriptions sur : www.grandbesancon.fr

2017, un nouvel élan pour le tourisme

La promotion touristique est un axe majeur de l'action de l'Agglo. Un engagement parfaitement symbolisé par la transformation, début 2017, de l'Office de Tourisme de Besançon en Office communautaire. L'objectif ? Développer toujours plus l'attractivité des 70 communes du territoire. Cette ambition sera aussi au cœur du nouveau Schéma de Développement Touristique, élaboré cette année. Outre la valorisation du patrimoine existant, il s'agira de réfléchir aux nouveaux équipements qui bénéficieront aux touristes et aux habitants. Tous ces aspects seront approfondis dans le prochain *Grand Besançon Magazine* avec un dossier consacré au tourisme.

Mobilité au travail ? Des solutions existent !

Les entreprises et administrations du Grand Besançon ont désormais la possibilité de se faire accompagner dans la mise en place d'un Plan de mobilité pour l'ensemble de leurs effectifs. Pour cela, le Grand Besançon propose un dispositif spécifique : le Conseil en mobilité. « Conformément à son Plan de Déplacement Urbain (PDU), le Grand Besançon accompagne les efforts et engagements concrets des entreprises et des administrations pour des plans de mobilité en complément d'autres actions menées »,

précise Michel Loyat, Vice-Président en charge des transports à la CAGB.

COMMENT OPTIMISER LES DÉPLACEMENTS ?

Inscrit dans le cadre de « Territoire à énergie positive », financé par l'ADEME, le conseil en mobilité leur offre l'opportunité de réorganiser les pratiques de déplacement des salariés. Les déplacements domicile-travail mais également les déplacements professionnels peuvent être optimisés. Concrètement, l'objectif va être de limiter l'usage de la voiture per-




sonnelle au profit des solutions alternatives : recours aux transports en commun, au covoiturage, à l'autopartage, au vélo ou encore au télétravail. Faire appel dès maintenant au Conseil en mobilité permet d'anticiper la loi pour la transition énergétique qui obligera

les employeurs des structures de plus de 100 salariés, à compter du 1^{er} janvier 2018, à mettre en place un Plan de mobilité. Rationalisation, écoresponsabilité, pratique vertueuse : ou comment faire des économies en respectant mieux la planète.

Contact :
Conseillère en mobilité
julie.etheve@grandbesancon.fr




LES BONNES GESTES EN CAS DE PIC DE POLLUTION, QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?






Les conditions atmosphériques peuvent provoquer une sur-émission et l'accumulation de polluants dans l'air. En cas de forte concentration, ils sont potentiellement dangereux pour notre santé et pour l'environnement.

De quoi parle-t-on ?			
Pour mesurer la qualité de l'air, 4 polluants sont plus particulièrement étudiés :			
	Dioxyde d'azote (NO ₂)	Dioxyde de soufre (SO ₂)	Ozone (O ₃)
Présence dans la nature	Éruption volcanique, dégradation de végétaux, feux de forêts...	Érosion des sols, pollens, spores	Dans la stratosphère, protège la Terre des rayonnements solaires
Autres origines	Combustion des énergies fossiles (fioul, gasoil, charbon)	Travaux de voirie, agriculture, transports, chauffage	Issu de la dégradation de certains polluants par les rayons solaires




Je fais...

-  Je m'informe : ATMO-FC et les médias locaux me conseillent.
-  Je laisse la voiture au garage et je prends les transports en commun.
-  J'adopte une conduite apaisée et je respecte les consignes.

Je fais aussi...

-  Je continue d'aérer mon intérieur 5 à 10 minutes/jour.
-  Je ne surchauffe pas mon logement.
-  En cas de doute pour ma santé, j'en parle à mon médecin traitant.

J'évite...

-  Toute activité physique ou sportive intense.
-  Les sorties en extérieur avec de jeunes enfants, près des grands axes routiers.
-  D'utiliser le bois comme chauffage d'appoint ou d'agrément, si ce n'est pas mon moyen de chauffage habituel.

! RAPPEL, IL EST INTERDIT de brûler ses déchets à l'air libre, notamment les déchets verts car leur combustion émet des particules et des dioxines.

Pour aller plus loin : www.atmo-franche-comte.org

AGRICULTURE

Vers un diagnostic agricole du territoire

Comment rapprocher production alimentaire locale (agricole et agroalimentaire) et consommation locale ? « *En réalisant d'abord un diagnostic agricole du territoire afin de recenser tous les acteurs de la chaîne* », répond le Grand Besançon, en charge de la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial, selon un modèle lancé par le gouvernement en 2014. Cette démarche globale, inscrite dans la loi d'avenir agricole vise à renforcer l'agriculture et l'identité culturelle du terroir, en recréant une filière de proximité. Le diagnostic réalisé par la collectivité, achevé à l'automne, permettra de réunir ensuite l'ensemble des acteurs de la filière (abattoirs, minoteries, structures de transformation de la viande ou des légumes, restaurateurs...) pour mettre au point un plan d'action en 2018. Accompagner les communes ayant un restaurant scolaire ou les restaurateurs privés pour l'approvisionnement local, sensibiliser les jeunes en formation de restaurateur : les pistes de réflexion seront nombreuses...



ÉNERGIE

Deux millions d'euros pour construire un Grand Besançon à énergie positive

Reconnu « *territoire à énergie positive pour la croissance verte* » par le ministère de l'Environnement, le Grand Besançon a bénéficié, en 2015, de 500 000 € d'aides pour appuyer son action en matière de développement durable. Comme les bonnes nouvelles vont parfois par deux, 1,5 million d'euros supplémentaires ont été attribués, dans le cadre d'un avenant signé, le 27 février dernier.

Ces aides permettront de cofinancer des projets exemplaires, tels que les écoles « *Bâtiment à énergie positive* » (BEPOS) de Pouilley-les-Vignes et de Montferrand-le-Château, la Maison

communale « *BEPOS* » de Thoiraise ou encore des panneaux solaires déployés à Besançon ou à Amagney. Sur d'autres communes, le passage de l'éclairage public vers un système à LED est aussi éligible aux aides.

OBJECTIF 2050

Ces initiatives s'inscrivent dans le Plan Climat Air Énergie Territorial, à travers lequel le Grand Besançon s'est fixé pour objectif, d'ici 2050, de réduire de moitié les consommations d'énergie du territoire et de couvrir les besoins résiduels à 100 % par des énergies renouvelables, produites localement.

ÉTAT-CIVIL

Demande de passeport et carte d'identité : du nouveau !

Depuis le 22 mars, dans le Grand Besançon, seules cinq communes sont compétentes pour réaliser les cartes nationales d'identité : **Besançon, Saint-Vit, École-Valentin, Marchaux et Saône**. En 2016 dans la CAGB, 11 000 cartes nationales d'identité ont été réalisées dans les 70 communes. Un chiffre qui sera appelé à augmenter sensiblement avec des demandes probables d'usagers extérieurs. La saisie sera réalisée à l'aide des dispositifs de recueil installés dans ces communes – avec un fort risque d'engorgement à craindre, forcément. Alors, pour qui veut gagner du temps, **il est recommandé de prendre rendez-vous pour déposer son dossier, et d'effectuer une prédemande en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS)**.

Les données ainsi saisies chez soi seront automatiquement récupérées par les services des communes. Le temps gagné par l'usager sera également du temps gagné par les agents qui pourront ainsi accueillir un plus grand nombre de personnes. De son côté, le Grand Besançon réfléchit au moyen d'établir une solidarité avec les communes chargées de cette mission.



Le chantier est entré dans sa dernière ligne droite !

Ça y est, les travaux touchent progressivement à leur fin sur la ligne 3 Plus : celle-ci sera intégralement aménagée début août. Il ne restera alors que quelques plantations à effectuer (pour cela, il faudra attendre la redescente de la sève, cet automne). Le point sur les dernières opérations en cours, avant la mise en service de la ligne, à la rentrée prochaine...

PLACE LECLERC

Les travaux d'aménagement se poursuivent et les voies de circulation auront trouvé leur configuration définitive courant juin. À cette date, la place fonctionnera en giratoire à feux pour assurer une fluidité maximale à tous les véhicules y transitant. Ces feux accorderont une priorité aux bus Ginko (voir encadré). Le chantier s'achèvera fin juillet / début août.

RUE VOIRIN / AVENUE DU 60^E RI

La fin des travaux se profile, avec la pose des bordures, des revêtements et du mobilier urbain. Pour un maintien optimal de la circulation, les travaux s'effectuent sur une seule moitié de la voie. La fin des opérations est prévue début juillet.

AVENUE LÉO LAGRANGE

La reconstitution des murs de limite des propriétés riveraines se poursuit,

tout comme la pose du revêtement et des bordures. Là encore, le chantier se déroule sur une seule moitié de la voie, avant de basculer. Le secteur sera totalement réaménagé courant juillet.

AVENUE DE L'OBSERVATOIRE ET RUE LAPLACE

L'ensemble du Campus est réaménagé et les voyageurs profitent d'ores et déjà de nouvelles stations avec bancs, abris et quais accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les distributeurs de billets seront déployés pendant l'été, comme sur le reste de la ligne.



Toutes les informations « travaux », actualisées chaque semaine : www.grandbesancon.fr/tcsp



Priorité aux carrefours : pas de halte aux feux pour les bus

La création des 2 km de couloirs réservés aux bus, entre la place Leclerc et la rue de l'Observatoire, garantira des déplacements à la fois plus rapides et plus réguliers aux usagers de la ligne 3 Plus. Et pour être pleinement efficaces, ces voies en site propre seront couplées à une priorité systématique aux carrefours pour les bus Ginko. Ce dispositif – déjà opérationnel pour le tram – évitera ainsi aux voyageurs de subir les soucis d'embouteillages dans certains secteurs très fréquentés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les bus disposent à bord d'un système d'identification qui envoie un signal radio à l'armoire électrique régulant les feux de l'intersection en approche. Ces feux passeront alors automatiquement au vert pour permettre aux bus de franchir le carrefour sans avoir à s'arrêter. Moins de décélération et d'accélération, c'est aussi plus de confort pour les passagers. Autre bonne nouvelle, cette technologie – développée en interne par Ginko – a vocation à être étendue progressivement sur le réseau urbain.

INFOS

Sur le terrain, des panneaux de signalisation et d'accès ont été déployés pour vous guider vers vos commerces et dans la traversée du quartier.

305 places de parking ont été aménagées sur quatre secteurs le long du tracé du TCSP :

- Voirin Leclerc (20 places) ;
- Xavier Marmier (15 places) ;
- Demangel Weiss (20 places) ;
- Léo Lagrange (250 places).

TRAVAUX

POINT D'ÉTAPE SUR LES OPÉRATIONS ACHÉVÉES

• Rue Voirin / Avenue du 60^E RI

La construction des murs de soutènement, en interface avec le projet d'éco-quartier Vauban, s'est achevée, fin avril. Cette opération était intégrée aux travaux qui ont permis l'élargissement du secteur à quatre voies de circulation.

• Avenue de l'Observatoire et rue Laplace

Sur le secteur du Campus de la Bouloie, les gros travaux sont achevés depuis longtemps. Ces dernières semaines ont ainsi été consacrées à des opérations de plantations qui sont désormais terminées.

MÉDIATEUR

Présent quotidiennement sur le terrain, Didier Piquard, le médiateur travaux, est à votre écoute si vous vivez ou travaillez dans le corridor de travaux ou à proximité. Il vous apporte des solutions, en liaison avec les entreprises intervenant sur le chantier.

Didier Piquard – ☎ 06 72 47 74 88

tcsp@grandbesancon.fr

www.grandbesancon.fr/tcsp

Retrouvez-y également la plaquette des travaux.

 Art & Fenêtres

PORTES OUVERTES

les 16 et 17 juin
de 9h à 18h
non stop



VISIblement
L'ENSEIGNE préférée des FRANÇAIS

SASU JENNIJESS

1 rue de Nozières - 25770 SERRE LES SAPINS
Tél : 03.81.85.00.60 - Fax : 03.70.11.19.23

 **IMM'OPTIMAL**

BESANCON

Le Clos du Tunnel

QUARTIER SAINT-CLAUDE

23

APPARTEMENTS
DE STANDING



ÉLIGIBLE LOI PINEL

Tél. 03 81 56 23 08

contact@immoptimal.fr

www.immoptimal.fr

 **Rēnoval**
LA VÉRAND'ATTITUDE

**NOUVEAU
MAGASIN EXPO**

Ouverture des lames à gauche
ou à droite ou de chaque côté.

30 ANS D'EXPÉRIENCE

**CLÉ EN
MAIN**

PRIX D'OUVERTURE !

Offre exceptionnelle du 2 au 20 mai 2017

15 rue du Vallon 25480 ECOLE VALENTIN Tél. 09 724 623 10 www.globalhabitat2020.fr



Succès prometteur pour les premières « Journées Granvelle Besançon »

Du 19 au 21 mars, plus de 1 000 personnes – entrepreneurs, étudiants, experts, habitants... – ont participé aux premières « Journées Granvelle Besançon », organisées par le Grand Besançon et la CCI du Doubs. Articulée autour des domaines d'excellence de l'Agglomération, la manifestation a mis à l'honneur le numérique à travers un programme de conférences, de temps forts publics et de rencontres professionnelles (dans le cadre d'une convention d'affaires, 40 entreprises locales ont pu présenter 71 propositions de services à des grands groupes : CISCO, la Caisse des Dépôts, EDF, Orange et La Poste).

UN ESPRIT DE CO-CRÉATION

Des experts nationaux et internationaux ont aussi animé des tables rondes et des ateliers. Parmi eux, Olivier Krafft, spécialiste de la transformation numérique. « Il est toujours intéressant de voir un territoire avec une forte histoire industrielle se saisir d'un

sujet comme l'impact des nouvelles technologies sur son activité économique », observe-t-il. Même constat chez Sylvie Guinard, vice-présidente de la Fédération des Industries Mécaniques, « Les Journées Granvelle dénotent un esprit de co-création qui

est justement au cœur des évolutions vers l'industrie du futur, souligne-t-elle. J'espère que la prochaine édition suscitera encore davantage l'appétence des acteurs locaux autour de ces questions d'innovation. » Pour le savoir, rendez-vous en 2018 !



© DP



iXblue a la fibre du photon

Spécialisée dans la conception et la fabrication de solutions de modulation optique à ultra haute fréquence, iXblue Photonics (ex-Phonline Technologies, qui a fusionné

avec le groupe français iXblue en 2015) a choisi Temis pour y implanter ses nouveaux locaux. L'entreprise a profité de l'extension du parc technologique pour se rapprocher d'Aktya, l'organisme immobilier du Grand Besançon.

UNE ENTREPRISE EN PLEINE CROISSANCE

iXblue Photonics a quitté en mars dernier la ZI de Trépillot pour un bâtiment de 2 500 m² : elle y bénéficie d'une superficie plus que doublée, avec 400 m² de salles blanches dédiées à la fabrication de ses circuits optiques. La société y a investi 1,6 M€ pour le traitement de l'air et la salle blanche. Avec 43 salariés et

10 millions d'euros de chiffre d'affaires dont environ 75 % à l'export (le CNES, la Nasa, Jaxa au Japon), iXblue Photonics veut profiter de ce déménagement « pour anticiper une future croissance de production », souligne Henri Porte, le dirigeant. Le circuit optique fabriqué à Besançon est l'un des deux produits fondamentaux d'un gyromètre à fibre optique de la société mère d'iXblue, à Saint-Germain-en-Laye, leader mondial des systèmes de navigation haute performance.



© EE



Plus d'infos :
www.ixblue.com

Besançon



Deux leaders de la logistique textile s'implantent à Besançon

Entreprises spécialisées dans le transport de marchandise mode et luxe, Movimoda et Prévost se sont associées afin de mieux répondre aux besoins de leurs clients basés aux quatre coins du monde. Début 2017, ce partenariat franco-italien a débouché sur l'acquisition de la société franc-comtoise SNDR Fashioning. Devenue SNDR Evolution, celle-ci emploie une cinquantaine de salariés. « *L'idée est d'optimiser les entrepôts de SNDR Evolution – 20 000 m² à Besançon et 24 000 m² à Dole – grâce aux outils logistiques de Movimoda, explique Mirco Braccini, en charge de la communication du groupe de 1 250 personnes. Chaque année, ces outils permettent de transporter 100 millions de pièces à travers le monde.* »

AU SEIN D'UN TERRITOIRE DE 45 MILLIONS DE PERSONNES

« *Une implantation en Franche-Comté répond à notre logique de positionnement au cœur d'un triangle entre Paris, Lyon et l'aéroport de Bâle-Mulhouse* », complète Virginie Prévost, dirigeante du groupe éponyme employant 300 personnes.

À ce titre, l'Agence Régionale de Développement – ayant contacté le Grand Besançon pour finaliser l'accueil de Movimoda et de Prévost – rappelle que 45 millions de personnes habitent dans un rayon de 4 heures de route autour de Besançon. Soit autant que pour Paris et deux fois plus qu'autour de Lyon ! Une telle information ne pouvait pas échapper à des spécialistes de la logistique...

Agglomération



Les marchés publics simplifiés

Anticipant la démarche de dématérialisation prévue en 2018, la Ville de Besançon, le CCAS et le Grand Besançon lanceront en septembre prochain le dispositif des Marchés Publics Simplifiés (MPS). Cette expérimentation permettra aux entreprises, si elles le souhaitent, de répondre à un marché public en renseignant seulement leur numéro SIRET. Cette simplification de la procédure facilitera l'accès à la commande publique pour les entreprises candidates aux marchés publics lancés par ces collectivités. En effet, par le seul renseignement de leur numéro SIRET sur la plate-forme de dématérialisation dédiée, des informations administratives sur l'entreprise seront rapatriées automatiquement (statut juridique, effectifs, chiffre d'affaires...) pour constituer l'essentiel du dossier de candidature ; l'entreprise n'aura alors qu'à compléter son offre par ses propositions techniques et financières. Ces MPS concerneront, dans un premier temps, uniquement les marchés passés selon la procédure adaptée et ne nécessiteront aucune signature électronique au stade du dépôt du pli.

À découvrir dès septembre sur les sites internet Ville et Grand Besançon, onglet Marchés publics.



En savoir plus :

service **Commande publique**

(Gaëlle Aebi : ☎ 03 81 61 59 77) ;

service **Achats** (Aurélien Monnin : ☎ 03 81 61 50 69).

L'ÉCHO DE L'ÉCO

« Speed meetings » Créaffaire, blindez votre dossier création d'entreprise !

Pour ces futurs ou potentiels créateurs d'entreprise qui ne vont pas à l'information, l'information vient à eux grâce à BGE FC avec son concept itinérant Créaffaire. Jusqu'au 9 juin, le bus Créaffaire part dans la région au-devant des porteurs de projets avec des experts qui leur fourniront informations, conseils, orientation et aide aux démarches. Créaffaire, ce sont aussi des rencontres individuelles de 30 à 45 mn pour soumettre son dossier de création à un diagnostic professionnel. En 2016, 155 futurs chefs d'entreprise ont ainsi rencontré 167 experts de 80 structures différentes, soit 679 rendez-vous en cinq rencontres !

Agenda des prochains

« Speed meetings » Créaffaire :

- Jeudi 18 mai à Besançon, 9h
- Jeudi 8 juin à Vesoul, 9h
- Jeudi 22 juin à Héricourt, 9h
- Mardi 4 juillet à Pontarlier, 9h
- Vendredi 7 juillet à Lons-le-Saunier, 9h



Plus d'infos sur

www.creaaffaire-fc.org

ou ☎ 03 81 47 97 00

Les entreprises s'impliquent pour les quartiers

Le 17 mars dernier, des conventions « *Entreprises et Quartiers* » ont été signées avec 42 entreprises grand bisontines. Ces conventions s'inscrivent dans l'esprit de la Charte Entreprises et quartiers lancée en 2013 par le ministère de la Ville, et dans le cadre du Contrat de Ville porté par le Grand Besançon. Il s'agit d'impliquer les acteurs économiques du territoire dans des actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires, sur diverses thématiques (éducation, accès à l'emploi, développement économique...). Implications sociales, renforcement des dynamiques, réflexions communes doivent contribuer concrètement au développement économique, social et culturel des quartiers dits sensibles.



Pour aller plus loin rendez-vous sur :

www.meilleurtemps.fr



BUDGET 2017 :

UNE AMBITION CONFIRMÉE AUTOUR DE PRIORITÉS FORTES



1

BUDGET :

Un budget dédié à un territoire qui se transforme et se développe

P. 18

2

QUESTIONS À

Gabriel Baulieu – 1^{er} Vice-Président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins

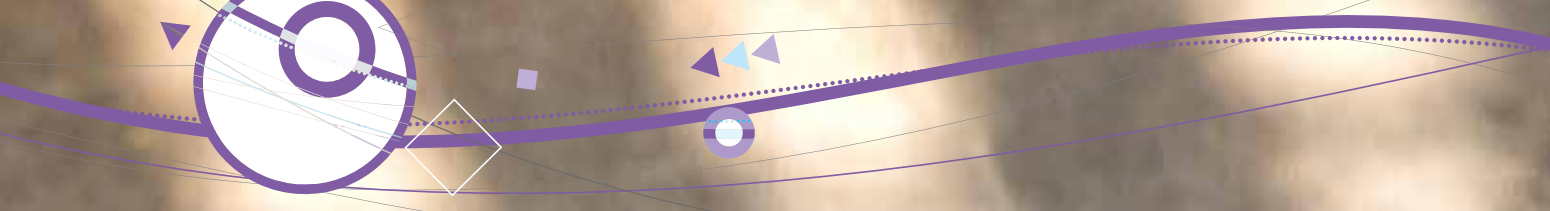
P. 19

3

LES PRINCIPALES DÉPENSES

du Grand Besançon en 2017

P. 20



L'année 2017 est une année charnière pour le Grand Besançon. Tout d'abord, parce qu'elle marque une étape dans le renforcement de l'Agglomération, par l'extension de son périmètre à 15 nouvelles communes dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, mais aussi par de nouveaux transferts de compétences, et par la poursuite des mutualisations. L'Agglomération se transforme et se développe, au sein d'un territoire régional lui-même en mutation. Parallèlement, 2017 constitue la quatrième année de baisse des dotations de l'État. Cette amputation progressive de nos ressources impacte considérablement le budget depuis 2014, et tout laisse à penser aujourd'hui que les contraintes vont se poursuivre : la nouvelle ère dans laquelle les collectivités sont entrées semble ainsi devoir s'inscrire dans la durée. Ces mutations constituent autant de défis à relever pour l'Agglomération et c'est le sens du projet de territoire qui sera élaboré collectivement dans l'année qui vient.



LA FISCALITÉ 2017 DU GRAND BESANÇON : des hausses fiscales limitées

Taux de Taxe d'Habitation : 9,59 %
(9,55 % en 2016)

Taux de Cotisation Foncière des Entreprises : 26,13 %
(25,95 % en 2016)

Taux Foncier Non Bâti : 1,17 %
(1,17 % en 2016)

Taux Foncier Bâti : 1,28 %
(1,02 % en 2016)

Taux de versement transport 2017

applicable uniquement aux entreprises et administrations publiques employant au moins 11 salariés : 1,80 % sur le territoire du Grand Besançon, à l'exception des 15 communes ayant intégré le Grand Besançon au 1^{er} janvier 2017 pour lesquelles un lissage sur 2 ans a été décidé : le taux 2017 sera donc de 0,9 %.

Tarif moyen pondéré

de la Redevance des Ordures Ménagères :
73,80 € HT par habitant en 2017

L'IMPACT TH* ET FB* sur les ménages pour 2017



(dont le logement a une valeur locative moyenne nette de **3 500 €**)

Il a été proposé de maintenir le plan de marche fiscal prévoyant une augmentation modérée et graduée des taux, conformément aux Orientations Budgétaires définies en 2015. Celui-ci permet de sécuriser la trajectoire budgétaire et d'assurer les équilibres de long terme de l'Agglomération avec un impact en euros par habitant mesuré. Cette stratégie respecte le choix de faire porter environ **80 %** de l'effort sur le foncier bâti et **20 %** sur la taxe d'habitation. Pour un contribuable moyen (dont la base d'imposition est de **3 500 €** pour la taxe d'habitation et **1 750 €** pour le foncier bâti), l'évolution des taux **représente une augmentation de 1,40 € pour la taxe d'habitation et de 4,55 € pour le foncier bâti sur la cotisation 2017**. Rapporté à la période 2014-2020, l'évolution annuelle moyenne de cotisation est de **0,90 €** pour la TH et **3 €** pour le foncier bâti.

L'IMPACT CFE* sur les entreprises pour 2017



(à la base minimum), ce qui est le cas de **76 %** des entreprises de l'agglomération. L'actualisation du taux de CFE de **25,95 % à 26,13 %** n'aura qu'un impact

très modéré sur la cotisation des entreprises du Grand Besançon. Cette mesure permet d'apporter une recette supérieure de seulement **129 000 €** (hors revalorisation des bases). À titre d'illustration, la hausse du taux de CFE appliquée aux entreprises soumises à la base minimum (soit **76 %** des contribuables professionnels), représente une augmentation de cotisation comprise entre **1 €** et **14 €** cette année.

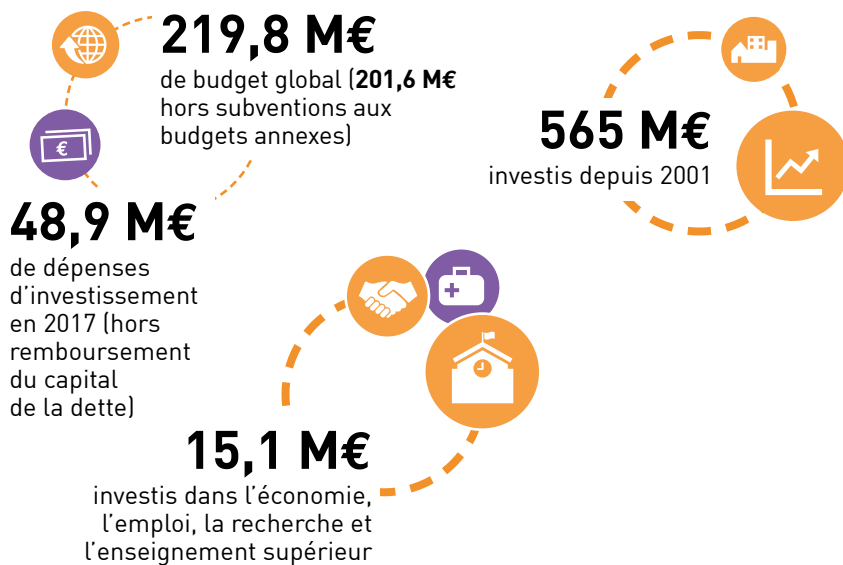
1 Budget : Un budget dédié à un territoire qui se transforme et se développe

Le budget primitif 2017*, voté en Conseil Communautaire le 30 mars 2017, concrétise l'ambition portée au service de notre territoire, tant en fonctionnement qu'en investissement (avec un effort renforcé de 17 M€ d'ici à 2020, soit 92 M€ en cinq ans pour le seul budget principal). D'un montant de 201,6 M€, le budget 2017 est un budget qui marque la poursuite de la mobilisation de l'Agglomération autour de quatre priorités fortes : l'attractivité et le

rayonnement du territoire, l'économie et l'emploi, l'aide aux communes, le développement durable et la qualité de la vie. C'est tout l'avenir de son territoire qui se prépare et s'anticipe. L'Agglomération reste dans l'action, dans le respect à la fois de ses engagements et de son cadrage financier, avec une gestion rigoureuse et responsable sur le long terme.

Suffrages exprimés : 115 ; pour : 105 ; contre : 10 ; abstentions : 4

Les chiffres clés du budget



QUESTIONS À GABRIEL BAULIEU

1^{er} Vice-Président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins

Quelles sont les perspectives pour l'Agglomération en 2017 ?

2017 est une année importante pour l'Agglomération, avec non seulement l'intégration au 1^{er} janvier dernier de 15 nouvelles communes, mais également avec le transfert de nouvelles compétences (les Zones d'Activités Économiques, une partie du Tourisme et du Commerce,) et la poursuite des mutualisations avec la Ville de Besançon.

Ce mouvement de renforcement de l'intercommunalité a vocation à se poursuivre, comme en témoignent le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, et le transfert en cours de préparation pour 2018 des compétences Eau, Assainissement et gestion des milieux aquatiques.

Tout ceci participe, vous le voyez bien, à la construction progressive d'une agglomération plus forte, qui s'attache, dans le respect de chaque commune – j'insiste volontairement sur ce point – à relever ensemble les défis d'aujourd'hui et surtout de demain, en terme de développement et d'attractivité du territoire.

C'est d'ailleurs cela qui est au cœur de notre décision de nous engager en 2017 dans l'élaboration d'un véritable projet de territoire. C'est aussi pour cela que nous avons décidé en 2016, je le rappelle, de renforcer l'investissement, alors même que les dotations de l'État continuent à baisser et que les incertitudes demeurent fortes pour la suite.

“ Relever ensemble les défis d'aujourd'hui et surtout de demain, en terme de développement et d'attractivité du territoire.”

Alors justement, concernant les baisses de dotations de l'État, de quel niveau sera leur baisse cette année ?

L'Agglomération subit en 2017 une nouvelle ponction de 0,9 M€ à périmètre constant. Certes, c'est moins

que les deux années précédentes, mais cela vient peser lourdement sur le budget. Imaginez, en cumulé, les dotations de l'État auront baissé au total de 12 M€ depuis 2013. C'est considérable, d'autant plus que cela vient s'ajouter à une réforme de la taxe professionnelle en 2010 qui nous a, elle aussi, fortement pénalisés ...

En 2017, les Grand Bisontins doivent-ils donc s'attendre à payer plus d'impôts ?

Le choix que nous avons fait en réponse à la baisse des dotations de l'État est celui d'un équilibre des efforts entre, d'une part, une mise sous contrainte des dépenses de fonctionnement, et d'autre part, l'appel à la solidarité fiscale.

Pour le mandat, nous avons ainsi opté pour une augmentation régulière mais modeste des taux de fiscalité, avec un souci d'équilibre des efforts demandés entre les entreprises et les ménages.

En 2017, pour les entreprises assujetties à la base minimum, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 000 €, c'est-à-dire 76 % des contribuables, l'augmentation du taux de CFE représentera une hausse moyenne comprise entre 1 et 14 €. Elle sera en moyenne de 1,40 € pour la taxe d'habitation et de 4,55 € pour le foncier bâti. Même si nous avons conscience que cela représente un effort pour nos concitoyens, cette hausse reste modérée. Elle s'avère par ailleurs indispensable, en complément des efforts de gestion menés, pour la poursuite de la mise en œuvre d'une politique d'investissement, qui est à la fois ambitieuse, raisonnée, et responsable, ce qui n'est pas contradictoire !

Comment se décline cette ambition dans le budget 2017, alors même que le contexte budgétaire est restreint ?

Le budget 2017 de l'Agglomération est de 201,6 M€. C'est donc loin d'être négligeable. Le Grand Besançon a investi depuis 2001 plus de 565 M€ et ce n'est pas terminé. En 2017, nous allons investir près de 50 M€ tous budgets confondus.

Nos interventions vont se faire autour d'axes forts, en investissement

comme en fonctionnement, au service de l'attractivité et du rayonnement de notre territoire. Cela va se traduire par exemple, sur le secteur de l'économie et de l'emploi, par des soutiens aux entreprises et l'aménagement des zones d'activités économiques ; en matière d'aide aux communes, par le déploiement en cours d'un nouveau dispositif plus complet et mieux structuré. On peut citer également le développement durable et la qualité de la vie tant par notre politique d'habitat que de mobilité (avec bien sûr la ligne 3 Plus), le soutien à l'Enseignement supérieur et à la recherche, l'aménagement numérique, ou encore la reconduction pour une deuxième édition du Salon du Livre. Bref, les projets ne manquent pas, le tout en restant dans le cadrage budgétaire. Concrètement, cela veut dire un territoire plus dynamique, plus attractif, plus vivant, et inscrit dans l'avenir. C'est avant tout à cela que sert un budget...





3 En chiffres

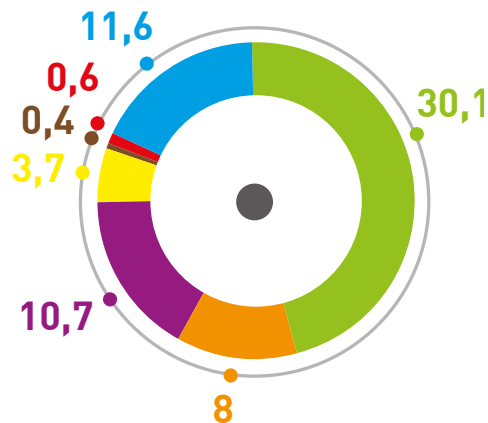
Les principales dépenses du Grand Besançon en 2017



MOBILITÉ/TRANSPORTS :

L'année 2017 sera marquée par la poursuite du projet structurant de voie en site propre bus TEMIS – Campus - Gare Viotte (13,5 M€). Le Grand Besançon assure également, dans le cadre de la délégation de service public, le transport des voyageurs sur les lignes urbaines du réseau Ginko (22,5 M€ pour l'exploitation du réseau et 7,6 M€ pour les marchés d'affrètement sur les communes périurbaines de l'agglomération, 2,3 M€ pour l'acquisition de bus et matériel embarqué).

Les principales recettes du budget Transport (en M€)



- Versement transport
- Subventions opérations TCSP dont 6,1 M€ pour le tramway
- Recours à l'emprunt
- Prestations transports scolaires et dotation générale de décentralisation
- Billetterie pour le transport périurbain*
- Autres recettes
- Subvention d'équilibre du budget principal

* Les recettes de billetterie pour le transport urbain, dans Besançon, sont conservées par le délégataire, comme le prévoit le contrat de délégation soit 9,8 M€ estimés en 2016 (dans l'attente du rapport du délégataire).

ÉCONOMIE, EMPLOI-INSERTION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Le Grand Besançon soutient l'économie et la recherche par des projets d'investissement visant à toujours développer l'attractivité et le développement du territoire. Les principales actions en 2017 portent le projet Bio-innovation (1,7 M€), l'aménagement des ZAE (Nouvelle Ère, Marchaux-Chaudefontaine, Portes de Vesoul, Temis, Temis Santé – Haut du Chazal – et la poursuite de l'aménagement de la ZAC des Marnières) (1,1 M€) Le Grand Besançon intervient également au titre du dispositif Fonds d'Intervention

Économique qui permet d'apporter une aide au loyer pour les entreprises qui s'agrandissent ou qui sont nouvelles et qui, pour leur première implantation sur le territoire, choisissent une location. Dans le cadre de la compétence emploi/insertion, le soutien se traduit par le biais de subventions aux structures d'insertion par l'activité économique, et est complété par des fonds destinés aux actions du contrat de ville (centre d'affaires de quartier, formations dans les secteurs en tension tels le numérique et les métiers de bouche...).

Le budget de la compétence Enseignement Supérieur Recherche Innovation (300 K€) permet notamment le financement de contrats doctoraux pour répondre aux stratégies de soutien à des filières d'excellence. Ce budget est complété par les crédits inscrits en « actions recherche innovation » (400 K€) qui permettent de soutenir des projets industriels innovants associant des laboratoires et des entreprises du territoire.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET COOPÉRATIONS

Le Grand Besançon apporte des contributions à des structures partenaires telles que le SDIS (8,3 M€), le SMSCOT, l'Agence d'urbanisme (AUDAB) et le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté.

De plus la CAGB réalise des travaux dans le cadre des démarches structurantes telles que les impacts de l'organisation de la grande Région (mobilité professionnelle et résidentielle), les impacts et thématiques liés au projet de territoire, au PLUi...



HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE, GENS DU VOYAGE

Le budget d'investissement dédié à la compétence Habitat, politique de la ville, gens du voyage est de **4,3 M€**.

Dans le domaine de l'habitat, la Communauté d'Agglomération a pour mission de redistribuer les aides de l'État et d'apporter une aide à la création et à la réhabilitation de logements publics et privés.

Le PLH 2013-2019 définit des orientations en termes de production de logements locatifs publics et de soutien aux dispositifs d'hébergement et d'accès au logement pour les plus démunis. Dans le cadre du logement privé, le programme d'aide à l'amélioration de l'habitat a été révisé en cours d'année 2016 et permet notamment d'agir pour lutter contre la précarité énergétique par le biais de mesures s'inscrivant dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Un programme d'aide à l'accession à la propriété est également mis en œuvre dans le cadre du PLH (2013-2019).



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au travers du budget annexe des déchets, le Grand Besançon assure la collecte, l'entretien et le fonctionnement des déchetteries, le traitement des ordures ménagères et du tri sélectif, la location et le nettoyage des bacs et conteneurs qui sont financés par la redevance des ordures ménagères. Par ailleurs, le Grand Besançon continue à mettre en œuvre les actions du Plan Climat Air Énergie Territorial ainsi que celles de l'Agenda 21 au travers d'actions de sensibilisation à l'environnement, soutien à la biodiversité... Pour la mise en œuvre des crédits TEPCV (Territoire à Énergie

Positive pour la Croissance Verte), **224 K€** sont identifiés en 2017 afin d'équiper des bâtiments du Grand Besançon en capteurs solaires photovoltaïques en autoconsommation. Les politiques menées par le biais du fonds « Centres de village » et fonds « Isolation et énergies renouvelables » se poursuivent en 2017 et intègrent l'extension de périmètre du Grand Besançon. Elles permettent d'accompagner les communes dans la réalisation de certains travaux d'aménagement ainsi que dans les projets d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics.



CULTURE, TOURISME, SPORT, AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

En investissement, le budget 2017 intègre de nouveaux projets :

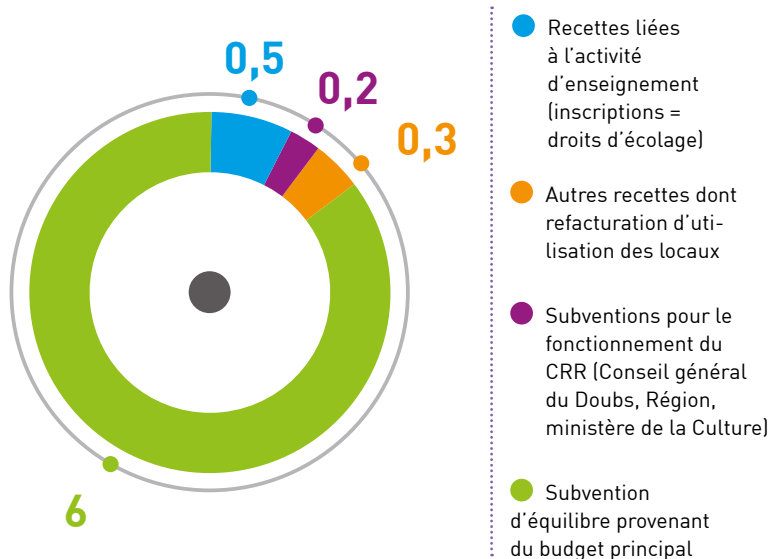
- le projet de développement d'un site de loisirs/ tourisme d'agglomération à Osselle (**100 K€** d'études en 2017) ;
- la construction d'un nouvel équipement aquatique dont **50 K€** d'études sont inscrits en 2017 ;
- la construction d'une salle d'escalade (**200 K€** en 2017).

En matière d'aménagement numérique du territoire une inscription budgétaire de **500 K€** permettra à la collectivité de mener des actions ciblées pour apporter le très haut débit.

Cette compétence prend en charge le versement des subventions aux structures culturelles, touristiques et sportives (**120 K€**), le soutien aux écoles de musique du Grand Besançon (**350 K€**) et aux clubs sportifs de haut niveau (**100 K€**) sur le budget principal.

Par ailleurs, le CRR est financé par un budget annexe dont la dépense principale est constitué des frais de personnel (**4,9 M€**) ainsi que du financement d'actions culturelles et pédagogiques.

Les principales recettes du budget CRR (en M€)



BUDGET 2017 UNE AMBITION CONFIRMÉE

LES CHIFFRES CLÉS

Budget global 2017 (201,6 M€ hors subventions aux budgets annexes)	219,8 M€
Budget principal dont 18,2 M€ de subventions d'équilibre aux budgets annexes	118,4 M€
Budget annexe Transport	65,1 M€
Budget annexe Déchets	23,6 M€
Budget annexe Conservatoire à Rayonnement Régional	7 M€
Budget annexe Zone d'activité du Noret	0,5 M€
Budget annexe Aménagement des Portes de Vesoul	0,2 M€
Budget annexe Aire Industrielle Besançon Ouest	4,5 M€
Budget annexe Autres Zones d'Activités Économiques	0,5 M€

Ratio de désendettement consolidé 2017

(= capacité du Grand Besançon à rembourser sa dette à partir de son épargne)
hors budget Déchets :
4,7 années

Mobilités
58,9 M€

Dépenses d'investissement et de fonctionnement des c

Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)
4,3 M€

Participation au contingent du SDIS
8,3 M€

Reversement aux communes
11,2 M€

Opérations financières
13,5 M€
dont 12 M€ d'annuité de la dette

201,6 M€
DÉPENSES

tous budgets confondus

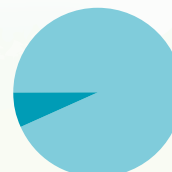
INVESTISSEMENTS 2017 PAR COMPÉTENCES

57,1 M€

dont 8,2 M€ de remboursement du capital de la dette

48,9 M€

Mobilités
24,8 M€



dont 23,1 M€ budget annexe transport

Économie, emploi, insertion, enseignement supérieur, recherche

6,5 M€



AUTOUR DE PRIORITÉS FORTES

Grand
Besançon



LES RECETTES

Recettes issues du contribuable et de l'usager

116,4 M€

Subventions des partenaires (État, Région, Département, Europe) et autres produits

37,1 M€

Emprunt

23,8 M€

Dotations de l'État

24,3 M€

LES RATIOS FINANCIERS DU BUDGET PRINCIPAL

Ratios obligatoires (Budget principal)	CA Grand Besançon BP 2017	Moyennes nationales CA en 2014*
Dépenses réelles de fonctionnement/population	482	551
Produit des impositions directes/population	345	306
Recettes réelles de fonctionnement/population	543	642
Dépenses d'équipement brut/population	59 <small>99 € avec les subventions d'équipements</small>	132
Encours de dette/population	51	351
DGF/population	97	155
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	35 %	18,2 %
Dépenses de fonct. de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	89 %	89,8 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	11 % <small>18 % avec les subventions d'équipements</small>	20,6 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	9 %	54,7 %

Sources DGFIP, compte de gestion, calcul DGCL 2014.

La loi du 6 février 1992 (article 13) a rendu ces ratios obligatoires pour garantir la transparence financière. Ces ratios sont calculés à partir des dépenses et recettes réelles (celles qui donnent lieu à décaissement et encaissement). Toutefois, ils ne prennent en compte que les données du budget principal.

Développement durable
20,5 M€

Économie, emploi et insertion
15 M€

Culture, tourisme, sports,
aménagement numérique
7,2 M€

Habitat, politique de la ville
et gens du voyage
5,2 M€

Aménagement du territoire
et coopérations
1,5 M€

Dépenses d'administration générale
56 M€

dont 43,5 M€ de charges de personnel brutes
et dépenses imprévues (1,6 M€)

(*) hors dépenses d'administration générale
(dont frais de personnel) et opérations financières
(dont annuité de la dette)

Habitat, politique
de la Ville,
Gens du voyage

4,3 M€



Développement
durable
et déchets

4,1 M€



dont 3,2 M€
budget annexe
déchets

Administration
générale

3,4 M€



Culture, tourisme,
sport, aménagement
numérique

3,3 M€



dont 0,2 M€
pour la Cité
des Arts

Aménagement
du territoire

0,5 M€



Dépenses
imprévues

1 M€



Avances
aux budgets
annexes des
ZAE

1 M€





À la périphérie

SECTEUR DEVECEY

Le budget communal 2017, un exercice d'équilibrisme...

En intégrant la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, notre commune hérite à nouveau des compétences scolaire, périscolaire, petite enfance, sans toutefois retrouver l'équilibre financier lié au coût des charges transférées. Elle se doit également d'assumer de nouvelles dépenses (instruction des autorisations du droit des

sols, cotisations CAUE, SMAMVO) ajoutées à celles liées à la mise aux normes des bâtiments et au financement des rythmes scolaires et ce dans un contexte de baisse constante du déficit public impactant les dotations allouées aux collectivités locales... Pour établir un budget en équilibre garantissant l'investissement, la tentation était forte de majorer les taux d'imposition. Le conseil municipal a utilisé « a minima » ce levier en privilégiant la prudence dans ses

engagements, se rappelant au passage que les dépenses d'aujourd'hui sont les impôts de demain et la dette d'après-demain. Mais au fait qu'en sera-t-il de la commune après-demain ?

Gilles ORY

Maire de Bonnay,

Conseiller communautaire délégué

SECTEUR EST

La ville de Thise et le Grand Besançon sont confrontés à une problématique récurrente. En effet, le prestataire qui gère l'aire de grand passage des gens du voyage à Thise pour le compte du Grand Besançon ainsi que les services municipaux sont très fréquemment contraints de faire évacuer de grandes quantités de déchets (OM, encombrants, déchets verts...) déposés aux abords de l'aire. Alors que cet équipement n'est en

service que d'avril à septembre, ce type d'incident est à déplorer tout au long de l'année. J'ai pris, en septembre 2016, un arrêté municipal portant interdiction de dépôts sauvages de déchets. Parallèlement, le Grand Besançon a fait installer à l'entrée de son terrain un panneau d'interdiction de dépôts d'ordures.

Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie. Néanmoins, malgré nos

démarches pour les faire cesser, ces incivilités persistent.

Il a donc été décidé, dans le cadre de la mise en place de la vidéosurveillance sur la commune, de faire installer une caméra à proximité de l'aire afin de dissuader ou de poursuivre efficacement les auteurs des dépôts.

Alain Loriguet,

Maire de Thise,

Conseiller communautaire délégué

SECTEUR NORD

Préparer l'avenir grâce au projet de territoire

Les récents débats ont mis en évidence les inquiétudes légitimes des communes et de leurs élus quant à leur avenir. Deux options s'offrent alors à nous : subir les réformes territoriales mal ajustées à nos spécificités locales, ou devenir acteurs de notre futur en traçant les perspectives du Grand Besançon que nous voulons pour nos générations futures. C'est dans cette

optique que nous avons lancé un vaste travail pour élaborer un projet de territoire. La période de son élaboration est une occasion précieuse d'exprimer une vision à long terme. Il s'agit de se rendre proactifs sur les évolutions sociétales, économiques, environnementales, peut-être même institutionnelles, en orientant les choix qui pourront être faits en matière d'aménagement et de projets opérationnels. Le projet de territoire doit ainsi donner un cadre en soulignant les singulari-

tés du Grand Besançon dans toutes ses composantes. Ce document cadre doit susciter l'adhésion communautaire des 70 communes et être facteur de solidarité territoriale. Car ne nous leurrons pas : le destin de nos communes est intimement lié à celui de Besançon qui doit être un moteur pour notre développement.

Jean-Yves Pralon,

Maire de Tallenay,

Vice-Président du Grand Besançon

SECTEUR SAINT-VIT

Le projet de territoire pour notre Communauté d'agglomération : une démarche à construire.

« Les politiques publiques doivent faire du diagnostic de territoire un préalable à toute procédure territoriale et à toute action de développement local ».

Ce projet de territoire est loin d'être un simple état des lieux d'une situation ou la photographie d'un espace donné, c'est un document stratégique qui permet d'ancrer

la réflexion dans une réalisation concrète. C'est une véritable feuille de route de notre agglomération, qui nous permettra d'appréhender les nouveaux enjeux et fixer le cap pour les années à venir ! Il servira de fil conducteur pour les actions et projets à mener par les services.

La prospective porte un regard sur les problématiques territoriales, elle dépasse le cloisonnement fonctionnel et habituel, œuvrant ainsi pour un travail partenarial et transversal. Ce document reprend

les diagnostics et les orientations existants : il doit faire le lien entre le PDU, le Plan climat, le SCOT et PLH comme un élément fédérateur de la stratégie de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, et c'est pourquoi les services et les élus en charge de ce projet sont tous associés.

Yves Maurice,

Maire de Pouilley-Français,

Conseiller communautaire délégué.

SECTEUR SUD-OUEST

Vers plus d'intercommunalité

L'application de la loi NOTRe a eu pour effet de réduire la représentativité des communes par la réduction du nombre de délégués communautaires au Conseil de l'Agglomération par décision du Conseil d'État et qui n'a pas impacté le nombre de délégués de la Ville de Besançon. Il n'est vraisemblablement pas dans l'intention de la municipalité bisontine de s'imposer aux communes de la périphérie.

Mais le législateur, définissant les lignes de la loi, n'a pas mesuré les difficultés de mise en œuvre dans l'adaptation et la gestion de nos proximités.

Il est difficile d'admettre que des services communaux efficaces, bien gérés, à coûts bien maîtrisés puissent être balayés d'un simple trait de plume, notamment lors des transferts de compétences. Il en résulte un sentiment d'inquiétude des municipalités des communes périphériques et des attentes

de réponses quant au devenir des collectivités et de leur représentativité.

Aller vers plus d'intercommunalité ? Tout le monde en convient, il y aura donc nécessité d'adapter ce qui existe et fonctionne bien dans les lignes de la légalité pour privilégier la gestion administrative et les services de proximité.

François Lopez,

Maire de Grandfontaine,

Vice-Président du Grand Besançon

MAJORITÉ MUNICIPALE

Un débat CAPITAL pour l'avenir de l'Agglomération

Fin mars, la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été transférée à l'échelon intercommunal. Ce débat-là avait donné lieu à différents rapports parlementaires depuis 40 ans.

Désormais, l'organisation de l'urbanisme sera faite au niveau de l'agglomération et de ses 70 communes : c'est une évolution très importante au niveau de notre intercommunalité. C'est l'échelon pertinent si l'on souhaite véritablement avoir une cohérence sur notre territoire. Le défi climatique est déjà là, la baisse des dotations de l'État également... cette nouvelle organisation va nous obliger à nous adapter et à être innovant : c'est une réelle opportunité.

Le PLU, qui au départ était défini au sein de chacune des communes, se trouve partagé et mis en commun par tous au niveau de l'Agglomération. Bien sûr les Maires disposent de garanties fortes, il ne faut pas croire que le PLU leur « échappe ». La mise en commun décidée permettra à l'ensemble de notre territoire de gagner en cohérence et de mieux organiser – voire développer – les complémentarités intelligentes qui se sont naturellement mises en place au cours de ces dernières années. Échouer à ce stade aurait signifié l'impossibilité totale et définitive de pouvoir un jour évoluer en « Communauté urbaine ». Notre territoire aurait été définitivement relégué en marge des métropoles déjà existantes. Des craintes ont été exprimées, on peut les comprendre mais je crois qu'il ne faut pas perdre de vue que le travail ne fait que commencer.

L'Agglomération du Grand Besançon bénéficie d'une situation singulière. Proche de la Suisse, au centre de nombreuses voies d'échanges (routières, ferroviaire, numérique...), elle ne manque pas d'atouts dans de très nombreux domaines : c'est pourquoi le travail actuel sur la définition du projet de territoire est essentiel.

Concrètement, il s'agit de la mise en commun de moyens qui permettent d'être plus ambitieux, de la mise en œuvre de services publics de qualité qui irriguent l'ensemble de notre territoire, et surtout de définir des objectifs communs qui orientent les efforts de chacun vers un cap partagé ! Le débat qui se déroulera dans quelques mois sur le passage de notre intercommunalité en communauté urbaine sera un débat CAPITAL pour son avenir et ses habitant-e-s.

Nicolas Bodin,
Conseiller communautaire du Grand Besançon

Habitat et cadre de vie

Construire des logements neufs avec une répartition harmonieuse, également dans les communes rurales de notre agglomération, assurer la rénovation énergétique et entretenir nos appartements sociaux sont un défi majeur qui garantit aux locataires un habitat de meilleure qualité, avec une baisse significative des charges de chauffage, au profit de l'environnement, tout en soutenant l'activité locale des entreprises du BTP.

Agir simultanément sur ces trois leviers nous permet de renforcer notre contrat de ville.

La rénovation de la piscine de Chalezeule, le développement de la base d'Osselle avec de nouveaux équipements, types toboggans, jeux d'eau, etc., la création d'un nouvel espace aquatique sur un lieu non encore défini contribuent à une offre de loisirs sportifs qui renforce l'attractivité de notre agglomération. La construction d'une nouvelle salle d'escalade de 1 000 m² permettra la réalisation de compétitions de haut niveau, tout en accueillant un public élargi avec de nouvelles disciplines.

Tous ces projets renforcent la qualité du cadre de vie des Grand Bisontins et stimulent l'attractivité de notre agglomération bien au delà de notre territoire.

Frédéric Allemann
Conseiller communautaire du Grand Besançon

OPPOSITION MUNICIPALE

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) respectera-t-il la diversité des territoires communaux du Grand Besançon ?

Depuis le 27 mars les Plans locaux d'urbanisme des communes du Grand Besançon sont transférés automatiquement au Grand Besançon. Ce transfert émane de la Loi ALUR (Loi pour l'accès au Logement et un Urbanisme rénové) et plus précisément de son article 136.

Pour qu'il en fût autrement, il aurait fallu qu'une minorité de blocage se prononce contre ce transfert automatique, soit au moins 18 communes (sur les 70 que compte maintenant le Grand Besançon) représentant 35 585 habitants (25 % de la population de l'agglomération).

Elles ont été au nombre de 23 à délibérer contre, représentant 33 553 habitants seulement.

Si 23 Conseils municipaux ont voté contre le transfert automatique, c'est que les élus sont très inquiets quant à l'avenir de leur commune. La perte de la compétence en matière de PLU et en matière de document d'urbanisme en tenant lieu va entraîner, de fait, la perte de toute responsabilité de la commune sur l'urbanisme.

Qui est plus compétent que le Conseil municipal et son Maire pour définir les orientations territoriales de sa commune ? Qui est le plus compétent pour s'assurer de l'évolution et du suivi de l'urbanisme qu'il a lui-même définis ?

Au sein du Conseil de communauté du Grand Besançon, je serai attentif aux intérêts des communes du Grand Besançon, de leurs habitants. Il en va de notre avenir commun.

Jacques Gersperrin
Conseiller communautaire du Grand Besançon
Sénateur du Doubs

Encore plus d'impôts et moins de très haut débit

Nous pensions que le ras-le-bol fiscal des Français avait été entendu par nos élus.

Eh bien non, la CAGB a confirmé le 30 mars 2017 la hausse du taux de la taxe foncière et de la CFE, cotisation foncière des entreprises. Alors, nous pensions que la CAGB en profiterait pour investir dans l'avenir de notre territoire. Eh bien non, les investissements sont en baisse ; et le fibrage de l'agglomération est au point mort. Quand on sait l'importance de ces infrastructures très haut débit pour l'attractivité d'un territoire et pour l'emploi, il est difficile de comprendre la position de la CAGB.

Pour 73 M € étalés sur 5 ans (soit 14,5 M € par an), toutes nos écoles, collèges, lycées seraient fibrés, toutes les entreprises commerciales, industrielles et tertiaires seraient fibrées, tous les particuliers qui le souhaiteraient pourraient être reliés au très haut débit. Rappelons que le tram a coûté 276 M € au total pour la Ville et la CAGB. Puisque Orange, l'opérateur sur l'agglomération, ne veut pas tirer de la fibre, changeons d'opérateur et entrons dans l'avenir.

Philippe Gonon et Catherine COMTE-Deleuze
Conseillers communautaires
du Grand Besançon



Formations longues certifiantes

2017/2018

		Date d'entrée	Date de sortie
Formations Niveau V	CAP Cuisine	18/09/2017	01/06/2018
	Façadier - Peintre : Installation thermique extérieur (Titre professionnel)	20/11/2017	25/05/2018
	Monteur dépanneur frigoriste (Titre professionnel)	16/10/2017	29/03/2017
Formations Niveau IV	Assistant de comptabilité et d'administration ASCA (Titre professionnel)	05/10/2017	25/05/2018
	Technicien(ne) énergies renouvelables (CQP)	09/10/2017	15/06/2018
	Maîtrise des outils CAO industriels - Logiciels : Solidworks & Inventor	29/11/2017	30/03/2018
	Installation et maintenance - Réseaux cablés de communication et fibre optique	Mai 2017	Octobre 2017
Formations Niveau III	Chargé(e) d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment (Titre professionnel)	02/10/2017	22/06/2018
	Gestionnaire de paie (Titre professionnel)	06/11/2017	08/06/2018
Formation Niveau II	Licence Professionnelle Bâtiment et Construction spécialité Economie de la construction / Management de projet BIM	02/10/2017	29/06/2018



GRETA DE BESANÇON

35, avenue de Montrapon - 25000 Besançon - Tél. : 03 81 88 25 94
greta.besancon@ac-besancon.fr - www.greta-besancon.com



Maisons Happy
CONSTRUCTEUR de maisons individuelles

NOUVELLE AGENCE
Investissez dans la qualité !



Toutes les compétences de notre équipe à votre service

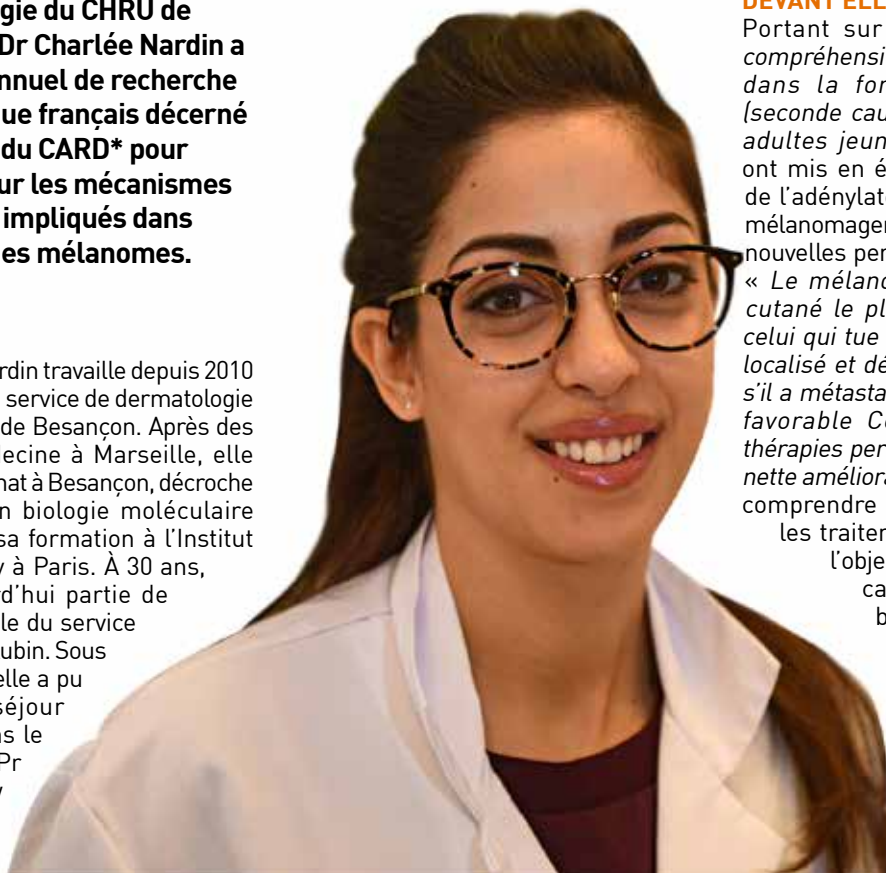
Constructeur Maisons Happy
10 rue de la Combe du Puits - 25480 Ecole Valentin
Tél. : 03 81 84 25 64 - www.maisonshappy.fr



Le Dr Charlée Nardin reçoit un prix pour ses travaux sur le mélanome

Chef de clinique dans le service de dermatologie du CHRU de Besançon, le Dr Charlée Nardin a reçu le Prix annuel de recherche dermatologique français décerné par le comité du CARD* pour ses travaux sur les mécanismes moléculaires impliqués dans la survenue des mélanomes.

Charlée Nardin travaille depuis 2010 au sein du service de dermatologie du CHRU de Besançon. Après des études de médecine à Marseille, elle réalise son internat à Besançon, décroche un master 2 en biologie moléculaire et approfondit sa formation à l'Institut Gustave Roussy à Paris. À 30 ans, elle fait aujourd'hui partie de l'équipe médicale du service du Pr François Aubin. Sous son impulsion, elle a pu effectuer un séjour de 18 mois dans le laboratoire du Pr Zippin à New York.



UNE BELLE CARRIÈRE DEVANT ELLE

Portant sur « l'identification et la compréhension du rôle d'une protéine dans la formation du mélanome (seconde cause de mortalité chez les adultes jeunes...) », ses recherches ont mis en évidence l'action possible de l'adénylate cyclase soluble dans la mélanomagenèse, et pourraient offrir de nouvelles perspectives thérapeutiques. « Le mélanome n'est pas le cancer cutané le plus fréquent, mais il est celui qui tue le plus. Lorsqu'il est très localisé et débutant, on le retire. Mais s'il a métastasé, le pronostic est moins favorable. Cependant de nouvelles thérapies permettent actuellement une nette amélioration du pronostic. » Mieux comprendre cette maladie, optimiser les traitements actuels, tel va être l'objectif de sa spécialisation en cancérologie cutanée. Une belle carrière hospitalo-universitaire s'ouvre à elle, afin de poursuivre dans la voie de la recherche.

* Congrès annuel de la recherche dermatologique.



« Hacking Health » Besançon, marathon de l'innovation en santé

Qu'est-ce que Hacking Health Besançon ? Un marathon de 48 heures réunissant des programmeurs numériques, des juristes, des designers, des étudiants, des professionnels de santé, des ingénieurs, des chercheurs... Les enjeux ? Imaginer et prototyper des solutions ; répondre à des besoins réels, des problèmes concrets en matière de santé, soumis par des professionnels de la médecine ou des associations de patients ; croiser les compétences pour innover encore et toujours au service de l'autonomie.

En fait, si l'on devait résumer en une phrase l'objectif d'Hacking Health Besançon, ce serait : « faire progresser l'intelligence collective au profit de la médecine de demain ».

S'il est initié à Besançon par le Pôle des Microtechniques et le Grand Besançon dans le cadre de la French Tech, le mouvement est né au Canada en 2012 et s'est depuis largement internationalisé. La première édition se déroulera à Besançon du 13 au 15 octobre pour sa 1^{re} édition (quartier Saint-Jacques/MSHE). À la clé, l'éclosion de projets, voire de start-up, à développer soi-même, en mode collaboratif ou avec une entreprise intéressée.



Contacts

☎ 03 81 87 89 25

☎ 06 84 74 98 38

En savoir plus :

www.hackinghealth.ca/fr/accueil/



Coupons d'Alsace

C'EST UN GRAND CHOIX...

de tissus vestimentaires,
tissus d'ameublement,
tissus patchwork,
stores, tringlerie,
linge de maison,
couettes, oreillers,
mercerie, laine...

Confection de vos rideaux
sur mesure, devis gratuit.



Jouer avec la lumière **ATES**

ESPACE VALENTIN FACE À CASTORAMA

1, rue de l'If
25480 ÉCOLE VALENTIN
03 81 56 39 38
valentin@coupons-alsace.fr

Ouvert le lundi de 14 h à 19 h 00,
du mardi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h de 14 h à 19 h
le samedi de 09 h 30 à 19 h.



PISCINES INTÉRIEURES - EXTÉRIEURES - KIT - HORS SOL

Sécurité & Design



Chauffage & Hygiène

UN CONCEPT INNOVANT

Le concept OUTDOOR est un procédé innovant qui permet de recouvrir votre piscine à l'aide d'un abri extra-plat qui vient s'intégrer entièrement sous une terrasse lorsque la piscine est couverte.

Grâce son esthétique épurée, l'abri OUTDOOR est d'une grande efficacité énergétique et assure une protection et une hygiène parfaite de votre piscine. Peut s'adapter à la plupart des formes et dimensions de bassins jusqu'à 5,00 x 12,50 m.



RÉNOVATION - ENTRETIEN - ACCESSOIRES - PRODUITS - SPAS - SAUNAS - ABRIS



CASTOR BLEU

CONCEPTEUR-CONSTRUCTEUR depuis 1995
UNE GRANDE SIGNATURE DE LA PISCINE

Route de Belfort
(face Piscine Chalezeule)
25220 THISE
Tél. : 03 81 80 51 77
www.castor-bleu.fr
contact@castor-bleu.fr



Fabriquée en Franche-Comté

Ne vous trompez pas de monture. Achetez une Comtoise.

En exclusivité chez
Les Opticiens Mutualistes du Doubs

BESANÇON - 8 pl de la Révolution
67 rue des Cras - C.C. Ile de France

opticiens-mutualistes-doubs.fr

COMTOISE

© 2015 Castor Bleu - Tous droits réservés - 03 81 80 51 77

Montfaucon, accueillante par nature

Commune limitrophe de Besançon, Montfaucon permet à ses habitants et à ses visiteurs de prendre de la hauteur : on y trouve même une « Rue de la Vue des Alpes ! » Par beau temps, on aperçoit en effet le mont Blanc. Le village est aussi une destination prisée par les amateurs d'activités de plein air qui y trouvent un cadre naturel préservé. Petit tour sur la première marche du plateau jurassien.

« **M**ontfaucon est une commune à dominante résidentielle qui a su garder un caractère villageois, très apprécié par ses 1 560 habitants, explique le maire Pierre Contoz. Ceux-ci y trouvent tous les commerces et services de proximité. La vie associative locale est aussi très intense. Mais un des traits dominants de Montfaucon reste la nature qui offre des paysages très ouverts, notamment grâce à la présence d'une agriculture périurbaine des plus actives. La commune a aussi été un des promoteurs de la charte paysagère de valorisation et de préservation des collines de la vallée du Doubs. Nous hébergeons également un site Natura 2000. »



UN CADRE DE VIE RECHERCHÉ

Outre la verdure, le village présente aussi beaucoup de relief avec des altitudes allant de 245 m, au niveau du hameau de la Malate sur la rive du Doubs,

à 617 m au Belvédère (un endroit idéal pour apprécier le feu d'artifice bisontin du 14 Juillet). De quoi séduire les amateurs de randonnées pédestres, équestres ou VTT. « Nous avons accueilli les premiers sentiers pédestres balisés par le Grand Besançon, précise le maire. Le vallon du Château médiéval est d'ailleurs un but de balade pour de nombreux Grand Bisontins. Le trail des Forts – qui passe par la commune – et celui de Montfaucon rencontrent aussi un beau succès, tout comme la falaise d'escalade (de 190 voies), gérée par le Club Alpin Français. »

Naturellement, ce cadre de vie est très recherché et la demande pour venir s'installer dans la commune est forte. « Nous continuons à nous développer, mais de façon modérée et progressive, sans explosion démographique », confie Pierre Contoz. Quand on est niché à 600 m d'altitude, tout est une question d'équilibre...



Un Festival ancré dans le paysage culturel transfrontalier

La 12^e édition du Festival de Musique de Besançon-Montfaucon se déroulera du 25 mai au 4 juin. Consacré aux musiques anciennes et contemporaines sur instruments d'époque, ce rendez-vous majeur de la vie culturelle régionale attire des musiciens prestigieux et met à l'affiche des élèves du Conservatoire. « Grâce au travail des organisateurs et des bénévoles, le Festival rayonne aujourd'hui sur la Bourgogne - Franche-Comté et la Suisse », souligne Pierre Contoz. L'an passé, 2 200 mélomanes ont assisté aux concerts dans six villes différentes.



Plus d'infos : festivaldemontfaucon.com

DANS UN ENSEMBLE DE PAYSAGES

LA SALLE AUX FOSSILES



Témoignage
un grand chef d'oeuvre de la nature
spécimens vieux de 160 millions
d'années

En vallée de la Grâce Dieu

La Grotte de la Glacière **03 81 60 44 26**
25530 CHAUX LES PASSAVANT

Grotte DE La Glacière

**UN SITE
PALÉONTOLOGIQUE**

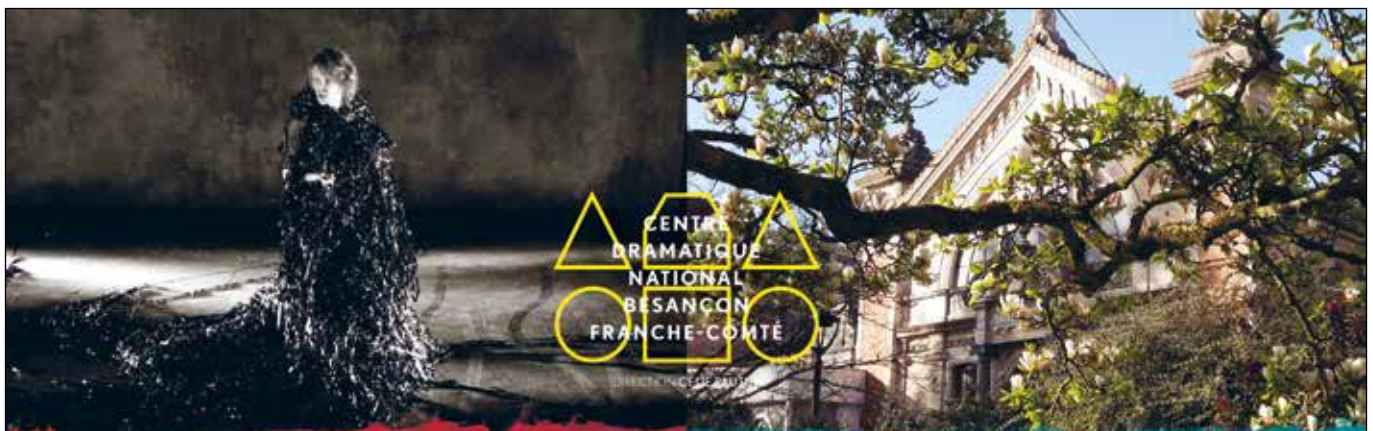
La seule grotte en
Franche-comté, à présenter un récif
corallien avec ses

**FOSSILES MARINS
ET 3 DINOSAURES**

Tarifs 2017

Adulte	7€
Etudiant	6€
Enfant de 5 à 10 ans	5€

Au cœur du DOUBS (25)



jEBRÛLE

UN SPECTACLE DE ET AVEC
MARIE PAYEN

DU 2 AU 18 MAI 2017 AU CDN LA CAVE
EN PARTENARIAT AVEC LE FESTIVAL DE CAVES

LANCEMENT DE SAISON DIX-SEPT / DIX-HUIT

PRÉSENTATION DE LA PROGRAMMATION
PAR CÉLIE PAUTHE

LE 15 JUIN 2017
À PARTIR DE 17H

www.cdn-besancon.fr
03 81 88 55 11

Avenue Édouard Droz 25000 Besançon - ARRÊT TRAM PARC MICAUD

Besançon, siège de l'Agence régionale pour la biodiversité



Le 1^{er} janvier dernier a été créée l'Agence française pour la biodiversité. Inscrite dans le cadre de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages en date du 8 août 2016, l'AFB fédère l'ensemble des structures publiques qui œuvrent pour la sauvegarde des espaces et milieux naturels, pour la préservation de la faune et de la flore, terrestres et aquatiques. Son siège régional est installé à Besançon par le Conseil régional Bourgogne - Franche-Comté. Une implantation plus que pertinente dans la ville élue « Capitale française de la Biodiversité » en 2010 (catégorie + de 100 000 habitants),

année internationale de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Pourquoi une agence régionale dédiée à la biodiversité ? Comme l'a rappelé la secrétaire d'État Barbara Pompili lors de sa venue sur place le 28 février pour la réunion inaugurale, il ne s'agit pas là d'« un organisme de plus : c'est une

optimisation de l'existant, qui doit permettre de développer de nouveaux services et mener de nouvelles actions à la hauteur des défis. Cette Agence doit être à la biodiversité ce que l'ADEME est aux politiques d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables ».



Mot de l'adjointe à la Ville de Besançon chargée du développement durable et de l'environnement, Anne Vignot :

« Aujourd'hui la société mesure l'importance vitale de la biodiversité animale et végétale pour notre devenir. Les politiques menées dans ce domaine demandaient un lieu fort de coordination des acteurs et des actions. Ce siège signifie la reconnaissance de la force structurante et constructive des acteurs de l'environnement, à Besançon. Au cœur d'une zone biogéographique entre

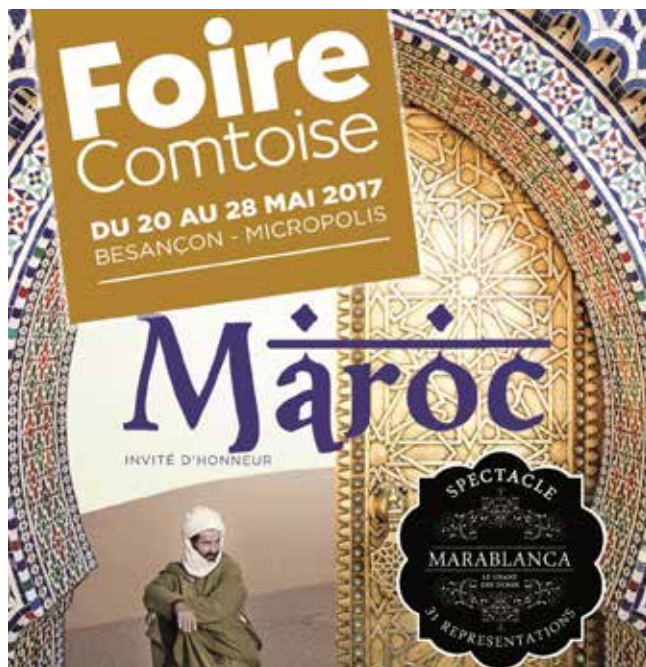


influences méditerranéennes et continentales, les défis de l'adaptation imposent un travail collaboratif au service du bien commun de la nature de toute la Bourgogne et Franche-Comté. Bienvenue à cette Agence ! »



La Foire comtoise aux couleurs du Maroc

Du chaud et des shows : le Maroc est l'invité d'honneur de la Foire Comtoise, parant cette 91^e édition des mille saveurs de cet envoûtant royaume du Maghreb. Du 20 au 28 mai, neuf jours de spectacles, déambulations, animations seront proposés sur 110 000 m² de surface d'exposition où seront réunis quelque 600 exposants et la grande fête foraine. De l'ameublement aux équipements de plein air en passant par la gastronomie ou les loisirs, il y en aura pour tous les goûts, que l'on soit seul, en famille ou entre amis. Pour Didier Sikkink, directeur de Micropolis : « *Nul doute que l'invité de cette année saura séduire nos visiteurs. Entre féerie, plaisirs gustatifs et découvertes, c'est un merveilleux voyage qui sera proposé autour des artistes et commerçants marocains qui feront le déplacement pour l'occasion !* » En effet, l'ambiance de la Médina sera au rendez-vous du village d'artisans : couleurs chatoyantes et élégance raffinée mettront en valeur les cuirs et tapis, objets de décoration et bijoux proposés à la vente. Outre le restaurant typique où tajines et autres pâtisseries orientales seront au menu, les 31 représentations de « *Marablanca, le chant des dunes* » plongeront les visiteurs au pays des Mille et Une Nuits.



En savoir plus :
www.foire-comtoise.com

COMMERCE

Samedis piétons, « le commerce au cœur »... de la ville !

Un grand shopping à ciel ouvert, dans le cadre apaisé du centre-ville, sans voiture et entouré de richesses patrimoniales. Voilà le décor des samedis piétons ! Les 13 mai, 10 juin, 9 septembre et 9 décembre prochains, les 1 200 boutiques et enseignes du centre-ville vous ouvrent leurs portes, avec en prime des offres spéciales : les bons « *Bezac Kdo Samedis Piétons* », des animations et un espace dédié place du Huit-Septembre, des promotions, des tarifs à moitié prix pour les parkings Chamars, Marché Beaux-Arts et Pasteur, la gratuité des parkings relais, la distribution de tickets de transports (bus & tram), et même, des offres SNCF.



SPORT

Panora'trail : « courir ensemble pour l'autisme »

L'autisme, en parler, l'expliquer, valoriser la mobilisation de ceux qui participent à améliorer les choses (parents, associations, professionnels...), en Franche-Comté et à Besançon, l'association bisontine « *Nos enfants d'ailleurs* » en fait son cheval de bataille. Si elle propose aux familles concernées des formations et accompagnements à domicile, elle organise depuis 2015, en collaboration avec la Ville de Besançon, un temps fort annuel, « *Le Panora'Trail* ». Cette course solidaire se tiendra pour sa troisième édition à Besançon, en forêt de Chailluz, le dimanche 25 juin à partir de 10h (départ stade des Orchamps). Grâce à cette journée, « *Nos enfants d'ailleurs* » collecte les fonds nécessaires à son action, notamment pour financer ses 900 heures d'intervention annuelles.



En savoir plus :
www.panoratrail-besancon.fr
www.nosenfantsdailleurs.fr/association

ÉLECTIONS

Buzzançon !

Europe 1, M6, France 3 ou C8, sans compter les nombreux articles parus dans la presse écrite et sur le web... La ville de Besançon a fait le buzz le mois dernier. Au départ, une simple affiche rose invitant Bisontins et Bisontines à trouver l'âme sœur les 23 avril et 7 mai sur rechercheassesseur.fr

Une campagne de communication reprenant les codes des sites de rencontres.

Derrière l'humour, la réponse concrète à une problématique bien réelle. « *Comment motiver 200 personnes à passer gracieusement leur dimanche dans un bureau de vote ? Un casse-tête auquel nous sommes confrontés depuis que la loi nous interdit de rémunérer les assesseurs* », confie Carine Michel, adjointe à la Mairie de Besançon en charge des élections.

Grâce à sa démarche insolite, la Ville a ainsi pu atteindre son



quota d'assesseurs pour la prochaine élection présidentielle. Toutefois, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour les législatives de juin où 200 postes d'assesseurs restent à pourvoir.

En attendant, la presse nationale a été unanime quant à cette jolie campagne de notoriété. Comme l'affirme la chroniqueuse d'Europe 1 Louise Ekland : « *À Besançon, ils savent faire le buzz ! D'ailleurs, je propose de rebaptiser la ville Buzzançon.* »

CONCOURS

« La fortif' dans l'objectif ! »

En 2018, Besançon et les onze autres sites majeurs de Vauban fêteront le 10^e anniversaire de leur inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco. En cette occasion, le Réseau Vauban lance un appel aux photographes amateurs, qu'ils soient touristes ou habitants, afin d'immortaliser



« *l'esprit du lieu* » de ces joyaux d'architecture, sur le thème des fortifications. Les clichés devront obligatoirement évoquer l'un des douze sites majeurs et pourront être déposés à partir du 1^{er} août et jusqu'au 31 octobre sur le site internet du Réseau Vauban. Un jury sélectionnera vingt-quatre photos (deux par site), et le choix final (par site) sera fait par un vote public *via* le site internet du Réseau. Cerise sur le gâteau, les douze plus belles photos seront imprimées en grand format pour une exposition itinérante durant toute l'année anniversaire. Le règlement et l'annonce des gains seront prochainement disponibles sur www.sites-vauban.org.

” EN BREF**Muses, le « Choc » !**

Édité fin 2016 par le label Klarthe, l'album *Muses* continue de recueillir éloges et récompenses du monde des mélomanes et autres professionnels de la musique. Dernière prestigieuse distinction en date : le « *CHOC* » que lui a décerné l'équipe du célèbre magazine *CLASSICA* (février 2017). Dirigé de main de maître par Jean-François Verdier, l'Orchestre *Victor Hugo* Franche-Comté y interprète de façon « *polychrome* » des œuvres de Debussy et de Zemlinski. Inspirés de grands poètes allemands, les lieder d'Alma Malher dans un « *style tout en points de suspension et en inquiétante étrangeté* », y sont servis par le piano subtil d'Anne Le Bozec et par la voix de la mezzo soprano bisontine Isabelle Druet, à la fois retenue, chaleureuse et pénétrante.



Plus d'infos sur :
www.ovhfc.com

Le Naturalium, la biodiversité au Muséum

Un univers tout en bleu et vert, aux couleurs de la biosphère, a ouvert ce printemps au Muséum de Besançon à la Citadelle. *Le Naturalium*, c'est le nom de ce nouveau lieu d'exposition permanente dédié à la biodiversité. Ses six salles thématiques viennent introduire et compléter l'ensemble des autres espaces du Muséum illustrant la biodiversité animale (Insectarium, Noctarium, Aquarium, Jardin Zoologique et P'tite Ferme). Installé sur 170 m² au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment des officiers de l'époque de Vauban, le Naturalium expose au grand public (dès 7 ans) la saisissante richesse de la biodiversité locale et internationale, son évolution, les menaces qui pèsent sur elle et les actions de préservation menées.

Jours de danse, résolument festifs

À chaque année sa thématique : « *Tout contre* » sera celle de la 8^e édition du festival Jours de danse, qui investira les rues de Besançon du 22 au 24 juin, sous la houlette de la compagnie Pernette. Groupes amateurs et troupes professionnelles se partageront le centre-ville pour des spectacles croisés entre la danse et la langue des signes, le cirque et la jonglerie, la rencontre entre deux êtres, dans des créations jubilatoires. Une façon de s'interroger sur les mouvements et les élans qui rapprochent les corps et les disciplines.



Programme sur
www.joursdedanse.compagnie-pernette.com

Bien Urbain ou l'art dans la ville

Pour sa 7^e édition, le festival Bien Urbain s'exprime de nouveau dans (et avec) l'espace public, du 20 mai au 17 juin. Parcours et installations artistiques investissent les rues de Besançon grâce à l'intervention de 12 artistes du Street Art qui ont répondu présent à l'invitation de Juste Ici, l'association en charge de l'événement. Du détournement de mobilier urbain aux peintures murales mettant en scène des animaux imaginaires, Bien Urbain invite le public à découvrir ces créations artistiques à travers des visites à pied, à vélo, ou lors des rencontres, conférences, expositions, spectacles et ateliers participatifs proposés tout au long du festival. Cette année, l'association Juste Ici a réalisé sa programmation en collaboration avec l'artiste OX, déjà présent lors de Bien Urbain 1 et 3. Ancien membre des frères Ripoulain, OX trouve depuis toujours son inspiration dans un support et une

démarche plutôt originaux : le détournement des panneaux de publicité 4 x 3 m. Il y colle ses peintures imaginées pour le lieu, offrant aux passants des images libres et malicieuses. Grande nouveauté : l'équipe du festival sera itinérante, avec sa librairie, la carte des œuvres et d'autres surprises... Restez aux aguets !



Plus d'infos :
www.bien-urbain.fr



Europan : idées d'architecture

La Ville et le Grand Besançon, en partenariat avec l'Université de Franche-Comté et le Syndicat mixte de Temis, participent au concours d'idées d'architecture et d'urbanisme Europain, réservé aux moins de 40 ans. Les candidats, en individuels ou par équipes, ont jusqu'au 19 juin pour s'inscrire à ce concours national, orienté cette année sur le thème de la « ville productive et la mixité urbaine fonctionnelle ». Les participants devront plancher sur la façon de favoriser de nouveaux types de proximité entre production, vie urbaine et habitat. Le site de réflexion englobe le campus universitaire de la Bouloie, la technopole Temis et le quartier prioritaire de Montrapon, afin de proposer un réel trait d'union entre eux. À partir d'un plan de composition urbain et paysager, appuyé sur un système de liaisons piétonnes permettant de recomposer l'unité du site, il s'agit de concevoir des lieux de partage et de production associant logements, artisanats, services, commerces de proximité ou agriculture.



Plus d'infos :
www.europain-europe.eu/fr/session/europain-14/site/besancon-fr



Trail des Forts, des efforts et des records

Devenue la plus grande course nature de l'est de la France, le trail des Forts ne ménage pas ses efforts pour rester sur cette plus haute marche. Programmée le 14 mai, cette 14^e édition battra-t-elle le record de celle de l'an passé, qui avait accueilli quelque 3 800 coureurs à Besançon ? Depuis la Friche artistique de la Rodia, cinq parcours emmèneront les participants de tous niveaux à travers nature et patrimoine, à l'assaut des forts du Grand Besançon.



Plus d'infos :
www.traildesforts.com

Color Life, une course conviviale pour la bonne cause

Le dimanche 28 mai, à la Gare d'eau de Besançon, 2 500 personnes seront sur la ligne de départ de la 4^e Color Life. Cette course festive et solidaire, de 5 km, vise à récolter des fonds pour financer des actions de soutien auprès de personnes atteintes du cancer. L'an passé, 16 730 € avaient pu être collectés par les organisateurs – l'École de commerce de la CCI, IMEA-Négoventis et la Ligue contre le cancer. Au fil du parcours autour de la Boucle, les participants – vêtus d'un tee-shirt offert à l'inscription – sont aspergés de pigments de couleur, projetés par des bénévoles (d'ailleurs, l'organisation en recherche).



Page Facebook :
« Color Life Besançon ».

Raid Handi'forts, 10^e !

Du 19 au 21 mai, des équipes de sportifs handicapés et valides vont s'affronter en toute convivialité, à l'occasion de la 10^e édition du Raid Handi'forts. Au programme, des parcours de 15 à 20 km avec différents modes de déplacement (joëlette, fauteuil tout-terrain, course d'orientation, activités nautiques...), ainsi que des activités sportives et culturelles. Le public est aussi convié au Village d'animation de Chamars où sont proposées de nombreuses activités : jeux, poney, escalade, sensibilisation au handicap, soirées spectacles...



Plus d'infos :
www.besancon.fr

Mincir naturellement avec ENERGY'SLIM

L'association acupuncture digitale, coaching et rééquilibrage alimentaire, fait le succès de cette méthode.

Vous désirez retrouver une silhouette harmonieuse et un bien-être corporel ?

Professionnelle de la minceur Delphine vous accueille dans son espace détente où elle vous propose son savoir faire, qui associe acupuncture digitale, coaching et rééquilibrage alimentaire personnalisé.

Innovant et original, le protocole Energy'slim s'inspire de la médecine traditionnelle chinoise, c'est une technique douce, pratiquée à mains nues, qui, basée sur la mobilisation des énergies, permet au corps de retrouver rapidement sa capacité à mincir en stimulant les organes paresseux.

L'association EMRH (énergie, mouvement, respiration, hygiène alimentaire) est la clé de voûte de

cette méthode.

C'est également une solution efficace pour lutter contre le stress et la fatigue, deux facteurs de prise de poids.

Vous serez conseillé(e) judicieusement et ainsi retrouverez le plaisir de manger sans frustration.

Au cœur de votre réussite, une technique 100% naturelle : sans pilule, sans machine, ni substit de repas.

Retrouvez tous les témoignages sur www.energy-slim.net

1^{er} bilan GRATUIT



Crédit photo : Valérie Grand Angely



Contacter Delphine Huet :
Centre Energy'Slim BESANÇON
12 place de la Révolution
Tél. 09 83 97 46 75
ou 06 59 44 23 17

NOUVEAU

STRETCHING POSTURAL®

Mis au point par Jean-Pierre MOREAU, kinésithérapeute du sport, le Stretching Postural® alterne exercices toniques d'étirement et postures de relâchement. C'est une technique corporelle globale qui s'adresse à tous (sportif, sédentaire, future maman, etc...).

Le Stretching Postural® agit directement dans plusieurs domaines (tonicité musculaire, souplesse, équilibre physique et psychique), relâxe le corps, dénoue les tensions du dos et aide à combattre le stress quotidien...

STRESS
MAL DE DOS
RAIDEURS
DOULEURS
ARTICULAIRES



Renseignements et inscriptions : Christelle Courtois : 06 30 37 92 61

www.sophro-natation.com

www-maisons-jardins-propres-25.com



ENTRETIEN



CREATION

Taille



Tonte



Terrasse bois



Nettoyage par brosseuse



Dallage



DEVIS GRATUIT

03 81 56 60 74 - 06 60 47 49 20 maisonsjardinspropres@orange.fr

les Samedis piétons

BESANÇON CENTRE-VILLE



SAMEDI 13 MAI

SAMEDI 10 JUIN

**PROFITEZ
DES BONS PLANS
SHOPPING !**

CHEZ VOS COMMERÇANTS PARTENAIRES



BESANÇON CENTRE-VILLE, LE COMMERCE QUI VOUS MET AU CENTRE !

+ DE 1 200 BOUTIQUES
1 CENTRE COMMERCIAL URBAIN
DES ANIMATIONS

OFFRE Ginko
PARKINGS RELAIS GRATUITS
& TITRES DE TRANSPORT OFFERTS
AUX PASSAGERS DU VEHICULE
Titre de transport de 7 personnes

OFFRE PARKINGS -50% !
MARCHÉ BEAUX-ARTS,
PASSAGES PASTEUR
& CHAMARS
de 11H à 19H

www.besanconandco.fr



LE COMMERCE
ET BIEN PLUS ENCORE

Galeries Lafayette

LES PASSAGES PASTEUR

ESPACE.com

Ginko

CCI DOUBS

UCB

SNCV
BESANCON
BOURGOIN
FRANCOIS
COMTE

Besançon

Besançon

sifco

Formation et Conseil
www.sifco.eu

Rentrée 2017

FORMATIONS DIPLÔMANTES
pour salarié(e) ou demandeur d'emploi

**MANAGEMENT
GESTION
D'ENTREPRISE**

■ Formacadre : Manager d'un centre de profit

Titre de niveau II
A partir du 9 novembre à Besançon (sur 9 mois, à raison de 4 à 6 jours par mois)

**SECRETARIAT
MÉTIER DE
L'ASSISTANT**

■ Assistant(e) Ressources Humaines

Titre de niveau III
A partir du 13 novembre à Besançon (durée : 5 mois à temps plein)

■ Assistant(e) de Direction(s)

Titre de niveau III
A partir du 2 octobre à Besançon (durée : 6 mois à temps plein)



**COMMERCIAL
VENTE**

■ Responsable de Développement Commercial Et Responsable en Commerce International

Titres de niveau II
A partir du 2 octobre à Besançon (durée : 6 mois à temps plein)

■ Vendeur Conseiller Commercial

Titre de niveau IV
A partir du 16 octobre à Besançon (durée : 5 mois à temps plein)

■ Attaché Commercial

Titre de niveau III
A partir du 25 septembre à Besançon (durée : 4 mois à temps plein)



Tests et entretiens sur rendez-vous

CONTACT : 03 81 25 26 06 ou contact@sifco.eu

Retrouvez l'offre globale sur www.sifco.eu



Lux

LUX

**Franche-Comté
Maryge**

Présent à la
foire comtoise
stand A2
B25 - B28



Machine à coudre,
surjeteuse,
recouvreuse,
cours de couture,
réparation toutes
marques

PFAFF

Distributeur agréé
des marques

Husqvarna

VIKING

baby lock

FOR THE LOVE OF SEWING

PFAFF Lux

VENTE & SAV Démonstration gratuite à domicile

16 B avenue de Montrapon - Besançon

03 81 25 03 58 luxfranche-comte@orange.fr

www.pfaff.com - www.husqvarna.com





GRAND BESANÇON

- Amagney
- Arguet
- Audeux
- Avanne-Aveney
- BESANÇON**
- Beure
- Bonnay
- Boussières
- Braillans
- Busy
- Byans-sur-Doubs
- Chalèze
- Chalezeule
- Champagney
- Champoux
- Champvans-les-Moulins
- Châtillon-le-Duc
- CHAUCENNE**
- Chaudefontaine
- Chemaudin et Vaux
- La Chevillotte
- Chevroz
- Cussey-sur-l'Ognon
- DANNEMARIE-SUR-CRÈTE**
- Deluz
- Devecey
- École-Valentin
- Fontain
- Franois
- GENEUILLE**
- Gennes
- Grandfontaine
- Larnod
- La Vèze
- Le Gratteris
- LES AUXONS**
- Mamirolle
- MARCHAUX**
- Mazerolles-le-Salin
- Mérey-Vieilley
- Miserey-Salines
- Montfaucon
- Montferrand-Le-Château
- Morre
- NANCRAY**
- Noironte
- Novillars
- Osselle-Routelle
- Palise
- PELOUSEY**
- Pirey
- Pouilley-Français
- Pouilley-les-Vignes
- Pugey
- RANCENAY**
- Roche-lez-Beaupré
- Roset-Fluans
- SAINT-VIT**
- SAÔNE**
- Serre-les-Sapins
- Tallenay
- Thise
- Thoraise
- Torpes
- VAIRE**
- Velesmes-Essarts
- Venise
- Vieilley
- Villars-Saint-Georges
- Vorges-Les-Pins

Dannemarie-sur-Crète prend un coup de jeune

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

Qui est passé par le bas du village de Dannemarie-sur-Crète aura remarqué la requalification de ce secteur où l'on trouve mairie, commerces, école et arrêt ferroviaire, donc très passant. Étalés sur 4 ans, achevés en 2016, les travaux ont permis d'équiper la rue principale (rue des Chanets) : trottoirs, noues, ralentisseurs, éléments paysagers, pistes cyclables et piétonnes. De quoi rationaliser et sécuriser le quartier. « Avec 500 lycéens à Granvelle et 200 élèves en primaire et maternelle, c'est essentiel ! » explique Gérard Galliot, le Maire de la commune. À cette première tranche va venir s'ajouter un second chantier de requalification dans le périmètre de l'église et de l'ancien presbytère. Cédé en 2016 à Grand Besançon Habitat pour être transformé en résidence, le bâtiment rénové proposera cet été à la location sept logements du T2 au T4. « L'arrivée prochaine de nouveaux habitants nous amène à repenser cette partie de la commune,

notamment en termes de circulation, plutôt désordonnée à ce jour, diagnostique le Maire. Nous devons réorganiser la circulation, le stationnement et l'accessibilité des secours afin que personnes et véhicules cohabitent de manière fonctionnelle et sécurisée. D'ici la fin de l'année, le chantier sera lancé pour un coût estimé entre 400 000 et 500 000 €, financé par la commune avec l'aide notamment du Grand Besançon. »



Festival Saonorités, festival de talents

SAÔNE

Les années se suivent et le concept du festival Saonorités, s'il ne change pas, s'est bien ancré dans le paysage des manifestations qui comptent. Ce samedi 10 juin, on trouvera ainsi à l'Espace du Marais de Saône : huit concerts, deux scènes, entre 2 000 et 3 000 spectateurs, le tout avec une entrée gratuite. « La musique est au cœur de la fête, toujours de qualité et avec une organisation professionnelle », commente Raphaël Lazzeroni, responsable du comité

d'organisation à l'Amicale de Saône. Riche et éclectique, la programmation mêle les talents régionaux à quelques groupes parisiens et bordelais qui montent, qui montent. Cette année, jazz, hip-hop, musique festive, folk, électro se partageront le Poulailleur (la petite scène) et la grande scène extérieure dès 18h et jusque tard dans la nuit... Pour débiter les festivités, une centaine d'élèves de l'École de musique du plateau restitueront leur travail d'une année au Poulailleur, à partir de 10h. Pour que la fête reste belle, le comité organisateur veille enfin à proposer les tarifs de restauration les plus bas possibles : une famille de quatre personnes peut ainsi assister gratuitement à huit concerts et manger pour 20 €.



Plus d'infos : www.saonorites.com

Le swing de Krachta Valda ouvre la saison des Mardis des rives

VAIRE

Chaque été, les Mardis des rives ont comme un air de vacances, à deux pas de chez soi. Au programme de ces rendez-vous hebdomadaires, des concerts festifs (et gratuits), de la petite restauration et de la place où poser sa nappe pour un pique-nique en famille ou entre amis. Et comme tous les concerts se déroulent au bord du Doubs, il est possible de s'y rendre par la véloroute. Une solution idéale pour (re)découvrir son cadre de vie quotidien.

6 500 SPECTATEURS EN 2016

Comme le veut la tradition, la saison s'ouvre à la Tuilerie de Vaire qui accueille, le 4 juillet à 19h, le jazz manouche de Krachta Valda, dignes héritiers du swing fiévreux de Django Reinhardt. Pour l'occasion, le trio est accompagné par le trompettiste Damien Currin.

D'autres concerts seront ensuite placés sous le signe du voyage (Amérique latine, Europe du Nord...). Au cours de



© EE

l'été, trois nouvelles communes accueilleront des spectacles : Saint-Vit (11 juillet), Byans-sur-Doubs (8 août) et Montferrand-le-Château (22 août). L'an passé, plus de 6 500 spectateurs se sont rendus à neuf concerts. Soit

plus de 720 personnes par soir, en moyenne. Que la fête commence !



Programme complet :
www.grandbesancon.fr/mardisdesrives

Saint-Vit, une copropriété pour seniors

SAINT-VIT

Un grand « *mât* » s'érige place de la Liberté à Saint-Vit ; il s'agit de la grue d'un chantier de construction qui d'ici un an livrera une résidence pour seniors. Pour la pose de la première pierre, le 20 janvier dernier, le maire Pascal Routhier était présent aux côtés de Gabriel Baulieu, premier Vice-Président du Grand Besançon.

UN PROJET POUR DYNAMISER LE CŒUR DE VILLE

Ce programme immobilier baptisé « *Âges et vie* », du nom du promoteur, offre à la vente 13 logements de deux à trois pièces, exclusivement réservés à des personnes retraitées, avec présence d'une assistante de vie à temps plein sur place et possibilité de services mutualisés (ménage, accompagnement aux courses, voiture électrique en autopartage, etc.). Si les appartements se répartissent dans



© OIP

les trois étages, le rez-de-chaussée, lui, offrira un espace médical et un logement commun pour l'accueil des familles. Les locaux de plain-pied hébergeront en effet plusieurs cabinets médicaux (médecin, infirmier, kinési-

thérapeute, podologue) ainsi qu'une pharmacie. Située à deux pas de la mairie, de la médiathèque, des commerces et de la gare, cette réalisation complètera et dynamisera ce secteur du centre historique de la commune.

Pelousey, mairie new look

PELOUSEY

Le déménagement des services dans l'extension de la mairie de Pelousey, c'est chose faite depuis janvier. Les locaux d'origine, réaménagés en février, sont devenus le local d'archives. Les Pelouséens apprécient semble-t-il les nouvelles fonctionnalités des lieux. « Notre motivation première a été de mettre nos locaux aux normes de sécurité et d'accessibilité pour tous : la salle du conseil se trouvait jusque-là à l'étage et le secrétariat du rez-de-chaussée était desservi par une volée de marches. Les portes n'avaient pas la largeur suffisante, rappelle la maire, Catherine Barthelet. Qui plus est, le bâtiment, vétuste, était mal isolé et énergivore (manque d'isolation, chauffage tout électrique, grand couloir non chauffé...). L'atelier JGA nous a donc conçu un projet qui permette de maîtriser les coûts de fonctionnement et garantis une qualité de vie pour nos agents et usagers. »

UN BÂTIMENT PARFAITEMENT INTÉGRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

Question esthétique, chacun s'accorde à dire que l'extension, de plain-pied, s'intègre bien avec le bâtiment ancien,

qu'elle s'inscrit dans la continuité. Clin d'œil à l'histoire du village, l'emploi de briques en façade fait référence à l'ancienne tuilerie de Barband. Le 1^{er} avril,

habitants, élus des communes voisines, représentants des collectivités qui ont subventionné le projet étaient invités à l'inauguration.



Deux maisons sous un même toit

MARCHAUX

Un même toit et deux concepts distincts mais complémentaires verront le jour ces prochains mois à Marchaux. La construction d'une seconde maison Âges & Vie, com-



plétée par un cabinet médical démarre en effet ce mois d'avril, pour une livraison prévue au printemps 2018. Le futur établissement accueillera lui aussi sept personnes âgées encadrées par des assistantes de vie, installées dans la maison, à l'étage. La municipalité, qui envisageait de son côté la création d'une maison médicale, s'est rapprochée de la société « Âges & Vie Habitat ». « Moyennant une soulte, nous lui avons cédé un terrain de 1 700 m², situé à côté de la première maison, rue des Vergers, explique le maire, Patrick Corne. En contrepartie, la société prend en charge l'ensemble des travaux, mais la commune restera propriétaire des 130 m² de la maison médicale. » Partagée en quatre unités, la maison médicale accueillera des professions libérales (infirmière, kinésithérapeute, podologue...) qui se partageront un secrétariat commun. De leur côté, les résidents (14 au total avec la future maison), souvent en perte d'autonomie, trouvent sur place le confort d'un studio individuel allié aux commodités d'une structure collective.

Théâtre : le Festival de Caves s'exporte !



BESANÇON, CHAUCENNE, GENEUILLE, NANCRAY, RANCENAY, SAINT-VIT ET VAIRE

Créé à Besançon en 2006, le Festival de Caves n'a cessé d'essaimer. Du 28 avril au 24 juin, les 38 spectacles à l'affiche de sa 12^e édition sont ainsi accueillis dans 92 communes françaises et suisses.

« C'est un grand plaisir de voir des pièces créées à Besançon s'exporter vers Paris ou ailleurs, se félicite Guillaume Dujardin, directeur artistique du Festival. Cette façon de faire du théâtre constitue une belle utopie qui n'aurait pas pu être inventée ailleurs que sur un territoire ayant l'innovation dans son ADN. » D'ailleurs – à tout seigneur, tout honneur –, des pièces sont programmées dans sept communes de l'agglomération : Besançon, Chaucenne, Geneuille, Nancray, Rancenay, Saint-Vit et Vaire.

DES LIEUX TENUS SECRETS

L'an passé, près de 5 000 spectateurs ont descendu quelques marches pour une soirée théâtre en tout petit comité. À noter qu'un des charmes du Festival est de découvrir des spectacles dans des caves, dont la localisation est tenue secrète jusqu'à la représentation. Les réservations sont donc indispensables.



Programme et réservations :

03 63 35 71 04

www.festivaldecaves.fr

Initiation au chinois : 50 petits chn'illons font le grand bond en avant

LES AUXONS

Depuis la rentrée dernière, cinquante élèves de CE1, CE2 et CM1 de l'école des Auxons suivent des cours de mandarin. « À ma connaissance, il n'y a pas d'autre école primaire proposant une telle initiation dans le Grand Est, explique Vanessa Jussy, institutrice en charge des cours. C'est l'Inspectrice de l'Éducation nationale qui, sachant que j'apprenais le

chinois depuis une dizaine d'années, a proposé de lancer le cycle. Et ça plaît aux élèves, ils prennent beaucoup de plaisir à découvrir le sens des caractères. »

Il faut dire que dans les cours de Vanessa Jussy, les langues vivantes portent bien leur nom. Les enfants découvrent des comptines en ligne, font des jeux et adorent les devinettes autour des idéo-

grammes, ces assemblages de caractères. « Par exemple, une fois qu'ils connaissent le caractère désignant un arbre, ils peuvent deviner que ce caractère répété trois fois signifie "forêt" », évoque l'institutrice. »

DES BIENFAITS POUR L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

L'apprentissage d'une langue étrangère favorise aussi la maîtrise du français. « Confronter notre grammaire à des logiques de construction différentes permet de mieux comprendre l'organisation de notre langue », souligne Vanessa Jussy. Les cours sont aussi un bon support pour faire de la géographie. Et pour aller encore plus loin, les Auxois ont engagé une correspondance avec une école de Hefei, dans la province de l'Anhui. « Prochainement, la mère d'un élève d'origine chinoise viendra aussi nous parler de ce pan de sa culture », évoque l'institutrice. Devant leur succès, les cours seront maintenus l'an prochain : hao xiaoxi * !

* Bonne nouvelle !





Conservatoire : c'est le moment des inscriptions !

Les inscriptions pour la saison 2017/2018 ouvrent du 6 mai au 2 juin.

Vous avez envie d'apprendre à jouer de la musique, à danser ou de découvrir le théâtre ? Il y a tout à parier que vous trouverez votre bonheur parmi les 80 disciplines enseignées au sein du Conservatoire du Grand Besançon ! En plus des enseignements dits « traditionnels », le Conservatoire propose des cours de musique assistée par ordinateurs, du hip-hop, du modern jazz, une chorale (LA FABRI'k) ouverte à toutes et tous, sans limite d'âge et de niveau requis, pour ceux et celles qui ont « juste » envie de chanter ensemble !

Le conservatoire c'est aussi pour les tout-petits : Les ateliers de découvertes instrumentales et « éveil » sont ouverts à partir de 5-6 ans ! Et le CRR propose des tarifs préférentiels aux habitants du Grand Besançon : à partir de 34 € selon le coefficient CAF et le nombre d'inscrits par famille. N'hésitez plus et venez découvrir le Conservatoire et toutes ses multiples et diverses possibilités le samedi 6 mai - Journée portes ouvertes (10h-19h) : 80 propositions artistiques gratuites, la possibilité d'essayer les instruments...



Les dossiers sont disponibles à partir du 6 mai à l'accueil du Conservatoire et téléchargeables à partir du site : www.conservatoire.grandbesancon.fr

AGENDA

MJC PALENTE

Concert par les orchestres de l'école de musique

Dimanche 7 mai - 16h

Eglise de Vaivre.

Concert de l'OJNI -

Gala de danse

Samedi 13 mai - 15h

Grand Kursaal, Besançon.

Semaine musicale à l'occasion de la Fête du livre

Du 19 mai au 3 juin

École Jean Zay, Besançon.

Concert - rencontre

Samedi 24 juin

Salle de quartier Jean Zay, Besançon.

OHMB

Portes ouvertes de l'école de musique

Samedi 13 mai - De 14h à 16h

Salle Debrosse, rue Weiss, Besançon.

Fête de la musique

Mercredi 21 juin

Grand Kursaal, Besançon

Gratuit.

"Le concert impossible"

Spectacle de théâtre et musique

vendredi 12 mai - 20h30

Salle la Develçoise, Devecey.

ÉCOLE DE MUSIQUE

DU PLATEAU

« Les Choristiques »

Répertoire varié allant des

danses anciennes aux chansons

de films actuels en pas-

sant par la musique brésilienne

Vendredi 5 mai - 20h

Salle des fêtes, Mamirolle.

Concert

Ensemble de percussions de l'école de musique du Plateau

Samedi 6 mai - 20h

Salle des fêtes, Montfaucon.

Concert

Classes de flûte et saxophone et Troll Jazz Band

Samedi 13 mai - 20h30

Salle des fêtes, Montfaucon.

Portes ouvertes de l'école

Samedi 1er juillet - De 14h à 18h

Centre culturel de la Messarde, Saône.

CAEM

Jam sessions - ouvertes à tous

Les 12 mai et 9 juin,

à partir de 20h

Restaurant Le Pixel, Besançon.

Soirée conviviale

Mardi 20 juin

Brasserie de l'Espace, Besançon.

EMICA

Journée anniversaire

Le samedi 24 juin, de 14h à 22h

Salle polyvalente, Pouilly-les-Vignes.

AMUSO

Concert

Ensembles à cordes et

ensemble de clarinettes

Samedi 17 juin, à partir de 19h

Salle battant, Besançon

L'Accord Parfait avec le Grand Besançon



Avec l'entrée de Devecey dans le territoire du Grand Besançon depuis le 1^{er} janvier, c'est aussi une nouvelle école de musique qui rejoint un réseau composé d'une quinzaine de structures dans l'agglomération dont 13 écoles de musique associatives. L'Accord Parfait, géré par l'association Familles Rurales Devecey, accueille enfants et adultes pour une pratique individuelle comme collective d'une dizaine d'instruments, complétée par de la formation ou de l'éveil musical. Depuis la rentrée dernière, tout musi-

ciens ayant trois ans de pratique instrumentale peut s'inscrire et monter (ou rejoindre) un groupe de musique classique ou moderne et découvrir les plaisirs de jouer en ensembles. Pour Sarti Hong, la directrice pédagogique, « l'entrée dans l'agglomération nous permettra aussi de nous rapprocher des autres écoles de musique et du Conservatoire pour mettre en place des partenariats variés ». Ainsi, ce 12 mai, l'Orchestre d'harmonie municipale de Besançon (OHMB) et les 15 clarinettes de son ensemble « Les Clas » présenteront à Devecey leur *Concert impossible*, mélange de théâtre/musique à la sauce humoristique. Une première rencontre qui sera complétée par une présentation aux élèves des instruments de l'OHMB.



Contact : ecolemusiquedevecey@yahoo.fr
et ☎ 06 03 81 43 96

La Fête de la musique dans le Grand Besançon

SAMEDI 17 JUIN

- **POUILLEY-FRANÇAIS**
- **AMAGNEY**
Place de la Mairie
- **MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU**
Salle des fêtes
- **THISE**
- **PELOUSEY**
Zone de loisirs

- **BESANÇON**
Partout à travers le centre-ville

VENDREDI 23 JUIN

- **VORGES-LES-PINS**
- **BOUSSIÈRES**
Centre du village, à la maison des loups

SAMEDI 24 JUIN

- **ÉCOLE-VALENTIN**
Centre d'activités et de loisirs
- **SAINT-VIT**
Gymnase
- **DELUZ**
Parking de la salle polyvalente

MARDI 20 JUIN

- **AVANNE-AVENEY**
Place Champfrene

MERCREDI 21 JUIN

- **POUILLEY-LES-VIGNES**
Salle des fêtes



Don du sang : vous avez le pouvoir de sauver des vies en 45 minutes

L'Établissement Français du Sang (EFS) invite les Grand Bisontins à donner leur sang, à l'occasion de la Journée Mondiale des Donneurs de Sang, mercredi 14 juin et jeudi 15 juin, de 11h à 19h, à l'Esplanade des Droits de l'Homme à Besançon. Plus de 400 donateurs sont attendus pour accomplir ce geste simple, généreux et solidaire ! L'an dernier, ils étaient 388 à avoir répondu à l'appel. Pour près d'une personne sur trois, il s'agissait d'un premier don.

DE 18 À 70 ANS, TOUS MOBILISÉS !

Entre l'inscription sur place et la traditionnelle collation, la démarche dure de 30 à 45 minutes, dont moins de 10 minutes pour le prélèvement. Pour mémoire, le don est ouvert aux personnes âgées de 18 à 70 ans, en bonne santé, et munies d'une pièce d'identité (il est recommandé de ne pas se présenter à jeun).

Chaque jour, en Bourgogne Franche-Comté, 588 dons sont nécessaires pour soigner des accidentés, des personnes atteintes de maladies graves ou encore des femmes ayant perdu beaucoup de sang, lors d'un accouchement. La mobilisation de tous est donc essentielle !



Plus d'infos :
www.efs.sante.fr

LUNDI 8 MAI

NOVILLARS
RANDONNÉE
Des hauts de Thise et d'Amagney
Contact : 03 81 57 08 25

DIMANCHE 14 MAI

AMAGNEY
VIDE-GRENIERS
Contact : 03 81 55 67 71

SAMEDI 13 MAI

ÉCOLE-VALENTIN
Spectacle proposé par le Conseil municipal des enfants
16h au CAL
Contact : 03 81 53 31 70

VENDREDI 19 MAI

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU
THÉÂTRE
Comédie intitulée : "Le Banc des cancanières"
20h30 - Salle des Fêtes
Contact : 03 81 56 52 56

BOUSSIÈRES

NETTOYAGE DE PRINTEMPS
À partir de 14h30 à l'école élémentaire
Contact : 03 81 56 54 90

SAMEDI 20 MAI

THISE
THÉÂTRE
« Antigone » de Jean Anouilh
20h
Salle des fêtes
Contact : 07 88 45 30 86

DIMANCHE 14 MAI

PELOUSEY
VIDE-GRENIERS
Organisé par l'Association de Parents d'Elèves de Pelousey
De 8h à 17h - Zone de loisirs
Contact : 06 22 71 49 68

PELOUSEY
« PELOUSEY EN FOLIE » - JOURNÉE MULTI-JEUX
De 13h à 20h
Zone de loisirs
Contact : 03 81 58 05 16

BOUSSIÈRES

CONCERT DES ENFANTS DE L'ESPOIR
17h en l'église de Boussières
Contact : 03 81 56 54 90



CALENDRIER DES COLLECTES

SAMEDI 6 MAI
• **BESANÇON**
De 11h à 19h
Parc Micaud

LUNDI 15 MAI
• **MARCHAUX**
De 17h à 20h
Salle polyvalente

MERCREDI 17 MAI
• **PELOUSEY**
Maison de la Noue
De 16h30 à 20h

JEUDI 18 MAI
• **BESANÇON**
Kursaal De 10h à 14h et de 15h30 à 19h30

LUNDI 29 MAI
• **SAÔNE**
De 16h à 19h30
Espace du Marais

VENDREDI 2 JUIN
• **PIREY**
De 15h30 à 19h30
Centre Polyvalent St Exupéry

MARDI 13 JUIN
• **ÉCOLE-VALENTIN**
De 15h30 à 19h30
Centre Activités et Loisirs

MERCREDI 14 JUIN
• **BESANÇON**
Esplanade des Droits de l'Homme
De 11h à 19h

JEUDI 15 JUIN
• **BESANÇON**
Esplanade des Droits de l'Homme
De 11h à 19h

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Hauts du Chazal
TEMIS Santé
L au V : 8h à 17h
S : 8h à 12h
Arrêt Tram : UFR Médecine
Arrêt bus : ligne 14 « Dolto »
www.dondusang.net

Le Grand Besançon est partenaire du Don du sang




**SAMEDI 20 MAI
DIMANCHE 21 MAI**

ÉCOLE-VALENTIN
THÉÂTRE
« La Cagnotte »
d'Eugène Labiche
20h30 le 20/05,
17h le 21/05 - CAL
Contact : 06 74 22 26 81

DIMANCHE 21 MAI

PELOUSEY
**RENCONTRE
DE DENTELLIÈRE**
Organisée
par l'Association
Loisirs Evasion
De 9h à 18h
Centre du village
Contact : 06 38 65 28 41

LE GRATTERIS
VIDE-GRENIERS
Organisé par l'Amicale
des parents d'élèves
de l'école de Mamirolle
Contact : 03 81 55 81 38

DIMANCHE 21 MAI

ÉCOLE-VALENTIN
VIDE-GRENIERS
Contact : 06 80 20 43 10

BRAILLANS
MARCHÉ ARTISANAL
Espace de la Fontaine,
De 10h à 17h.
Contact : 03 81 57 93 30

SAMEDI 27 MAI

PELOUSEY
« 2 Heures de Pelousey »
Course à pieds organisée
par Pelousey Foot Loisirs
Contact : 06 75 18 42 34

DIMANCHE 28 MAI

GENNES
VIDE-GRENIERS
De 8h30 à 18h
Parking salle polyvalente
Contact : 03 81 83 08 48

**SAMEDI 3
ET DIMANCHE 4 JUIN**

ÉCOLE-VALENTIN
KERMESSE
Contact : 06 08 78 15 61

DIMANCHE 4 JUIN

THISE
BROCANTE
Parking
salle des fêtes
Contact : 03 81 61 07 33

CHALEZEULE
**RANDONNÉE
PÉDESTRE POPULAIRE**
Quatre parcours au choix.
Inscription 4 €
Contact : 03 81 61 72 53

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE
VIDE-GRENIERS
De 7h à 18h
Salle polyvalente
Contact : 03 81 58 58 56

**VENDREDI 9 ET
SAMEDI 10 JUIN**

**MONTFERRAND-
LE-CHÂTEAU**
THÉÂTRE
Représentations de la
pièce « Comme c'est bio »
Salle des Fêtes - 20H30
Contact : 03 81 56 52 56

**SAMEDI 10 ET
DIMANCHE 11 JUIN**

GRANDFONTAINE
**EXPOSITION
DE PEINTURE**
« TOILES & OBJETS »
De 14h30 à 20h -
18 chemin des Pièces
Contact : 06 31 09 49 67

DIMANCHE 11 JUIN

BRAILLANS
VIDE-VILLAGE
Contact : 06 09 35 20 22

SAMEDI 17 JUIN

AMAGNEY
FÊTE DU VILLAGE
Contact : 06 16 20 73 68

THISE
**FÊTE
DES LAMPIONS**

À partir de 18h
à l'aérodrome
de Besançon
Thise
Contact : 03 81 61 07 33

**SAMEDI 24 JUIN
DIMANCHE 25 JUIN**

THISE
EIGHT BALL DAY #10

Exposition voitures
anciennes
américaines
à l'aérodrome
de Besançon
Thise
Contact : 06 98 98 42 01

Les Semaines du Carrelage
du 05/05/17 au 05/06/17

Profitez de la TVA 0%
* TVA offerte sous forme de remise immédiate
Calculée majoritairement sur les prestations de Carrelage et Chauffage.

ESPACE Aubade
SANITAIRE - CARRELAGE - CHAUFFAGE

Les Semaines du Meuble
du 05/05/17 au 05/06/17

Economisez jusqu'à 350€*

* Principes de l'opération pour la prise en compte d'un meuble en plus selon TVA:
- meuble de 400€ à 900€ TVA incluse de 35€ à 110€
- de 900€ à 1500€ TVA incluse de 110€ à 190€
- de 1500€ à 2000€ TVA incluse de 190€ à 270€
- de 2000€ à 3000€ TVA incluse de 270€ à 350€
- de 3000€ à 5000€ TVA incluse de 350€ à 530€
- de 5000€ à 7000€ TVA incluse de 530€ à 710€
- de 7000€ à 9000€ TVA incluse de 710€ à 890€
* Meuble inclus dans le forfait.

1 Rue des Vallières ZI de Thise - 25220 CHALEZEULE tél. 03 81 47 40 40 - besancon@comafranc.fr
Avenue des Parcs - 70100 ARC LES GRAY - Tél. 03 84 64 97 36 - arclesgray@comafranc.fr

COMAFRANC **www.espace-aubade.fr**



FACEBOOK

LA PHOTO DU MOIS : Les quais Vauban entre ombre et lumière, par Jean-Claude Jacottot.



INFO MAGAZINE

Si vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas le magazine contactez-nous :

✉ magazine@grandbesancon.fr
☎ 03 81 87 88 82

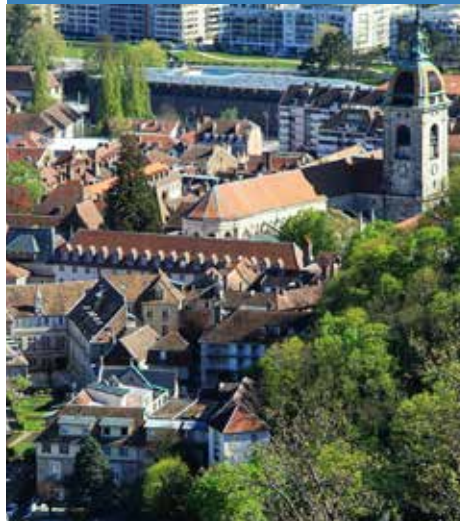
Le magazine est téléchargeable sur notre site :
www.grandbesancon.fr

Pour aller plus loin dans les articles rendez-vous sur :
www.meilleurtemps.fr

INSTAGRAM



Les jolis toits de Besançon par [@photophile25](https://www.instagram.com/photophile25)



Instagram :
[@grandbesancon_monaggl0](https://www.instagram.com/grandbesancon_monaggl0)

Linked in

Le Grand Besançon fait l'objet d'un large supplément national du Journal Les Echos. Le magazine fait un dossier élogieux sur le savoir-faire économique local construit autour d'une synergie unissant enseignement supérieur, laboratoires de recherche et entreprises.



Invest in Grand Besançon

YOUTUBE



Hacking Health Besançon, Le marathon d'innovation ouverte en santé, se déroulera du 13 au 15 octobre à Saint-Jacques.

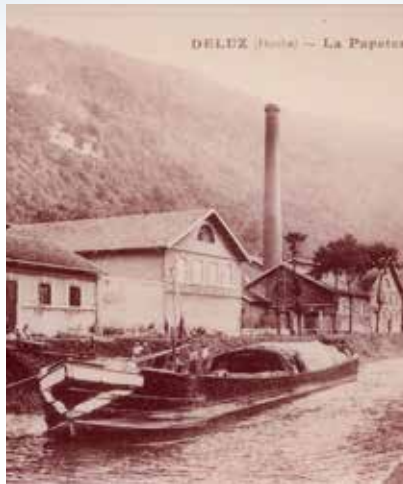


Chaîne Youtube : Grand Besançon

CŒUR DE PAPIER

Durant un siècle, de 1875 à 1977, le cœur de Deluz bat au rythme de sa papeterie. L'usine fait les beaux jours de la commune et de ses habitants grâce à la production de papiers d'excellente qualité.

Vélin de luxe, vergé anglais, papiers fins, cahiers brochés : avec une usine qui tourne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au seuil du XX^e siècle, Deluz fonctionne à plein rendement et emploie 1 500 personnes. En 1875,



Un appel aux dons

Des dégradations importantes des éléments de charpente et de la toiture nécessitent de gros investissements sur la partie communale des bâtiments. Un financement participatif a été lancé par la Fondation du patrimoine pour réunir les 97 000 € nécessaires à l'opération. Les généreux donateurs trouveront sur le site dédié toutes les informations sur le projet mais aussi pour faire un don et permettre de sauver ce vestige du patrimoine industriel local. « *Nous espérons pouvoir mettre le bâtiment en conformité, explique Sylvaine Barassi, maire de Deluz, afin de proposer, dans ce cadre magnifique, des manifestations culturelles : concerts, expositions...* »

www.fondation-patrimoine.org/les-projets/ancienne-papeterie-de-deluz

la famille d'imprimeurs bisontins Outhenin-Chalandre, profitant de son emplacement idéal au bord de la rivière, décide d'y ouvrir sa 4^e usine de fabrication du papier. Après Geneuille, Chevroz et Savoyeux, Deluz se transforme en un immense chantier pour bâtir ces innombrables bâtiments qui courent le long du Doubs sur plus d'un hectare, surmontés par deux hautes cheminées de brique rouge. Très vite, la population double.

LES FEMMES À LA CHIFFONNERIE

Les ouvriers sont logés par la direction, moyennant des loyers modérés ; on prévoit une garderie pour les

enfants, des soins médicaux et pharmaceutiques, des caisses de secours pour les ouvriers... À l'époque, les femmes sont employées principalement à la « chiffonnerie », située à l'étage, où elles déchirent lin et coton pour en faire les bandes nécessaires à la préparation de la pâte à papier. Un siècle plus tard, la crise de l'industrie du papier a raison de l'usine de Deluz, qui ferme ses portes en 1977, après celles de Geneuille en 1965. Abandonnée, menaçant ruines en maints endroits, elle a déjà fait l'objet de plusieurs restaurations par la municipalité, propriétaire d'une petite partie du site.



Claude Lancelot, mémoire de la papeterie

« *Le village tournait autour du papier* », se souvient Claude Lancelot, qui a passé vingt-cinq ans dans l'usine, de 1952 à 1977, au service Entretien. Quarante ans après sa fermeture, avoir vu la papeterie perdre son lustre, être abandonnée, vidée de ses machines, puis menacer ruines, lui est un crève-cœur, d'autant qu'il habite en face du site, à 100 mètres. Cet enfant du pays, dont la grand-mère travaillait au triage, se souvient encore de ce temps lointain où enfant, il faisait signe vers la deuxième fenêtre, où elle était en poste. Des décennies après, Claude Lancelot lève toujours la tête vers la même fenêtre, regrettant l'époque où l'on disait de Deluz : « *Ici, il y a les papetiers... et les autres.* » « *Maintenant, c'est vraiment l'inverse.* »



NOUVELLE CITROËN C3 UNIQUE, PARCE QUE VOUS L'ÊTES

À PARTIR DE **149€** / MOIS⁽¹⁾

APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 2 000 € SANS CONDITION
LLD 36 MOIS/30 000 KM

3 ANS : ENTRETIEN, GARANTIE

Modèle présenté : Nouvelle Citroën C3 BlueHDi 100 S&S BVM Shine avec options caméra de recul, système de surveillance d'angle mort ConnectedCAM Citroën™, jantes alliage 17" CROSS Black et peinture Blanc Banquise avec toit Noir Onyx (275 €/mois après un 1er loyer de 2 000 €, sur 36 mois et 30 000 km, assistance, entretien et extension de garantie inclus) (5) Exemple pour la LLD sur 36 mois et 30 000 km d'une Nouvelle Citroën C3 PureTech 68 BVM Une neuve, hors option, soit un premier loyer de 2 000 € puis 35 loyers de 149 € incluant l'assistance, l'extension de garantie et l'entretien au prix de 19,50 € / mois pour 36 mois et 30 000 km (au 1er des deux termes éché). Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre non cumulable, valable jusqu'au 30/04/2017, réservée aux particuliers, dans le réseau Citroën participant et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDITPAR/Citroën Financement, localité gérant de CLV, SA au capital de 138 517 008 €, n° 317 425 981 RCS Nanterre, 9 rue Henri Barbusse CS 20061 92 623 Gennevilliers Cedex.



CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO2 DE NOUVELLE CITROËN C3 : DE 3,2 À 6,3 L/100 KM ET DE 83 À 110 G/KM.

AUTOMOBILES FRANC-COMTOISES
CITROËN BESANÇON
228 route de Dole
Tél : 03 81 61 47 47 - citroen.besancon@jmjautomobiles.com



Visitez les

Grottes des Moidons

100% NATURE
Grandeur
Emotion

Route d'Arbois (D469) - 39800 Molain
Tél. 03 84 51 74 94 - www.grottesdesmoidons.com

CASINO DE BESANÇON

Nouvelle carte & terrasse ouverte !

Juste un moment savoureux !

MISEZ SUR UNE PAUSE GOURMANDE
AU RESTAURANT LE COMPTOIR JOA
en dégustant une cuisine type bistro revisitée.

Ouvert 7j/7 - Plat du jour à 11,50€ - Menu à partir de 22€
Réservation au **03 81 47 49 01**
2 avenue Edouard Droz à Besançon - www.joa.fr
Machines à sous - Jeux de table - Restaurant - Bar - Animations - Séminaires

18+ | JOUER COMPORTE DES RISQUES - ENDETTEMENT, DÉPENDANCE... APPELEZ LE 09 74 75 13 13

JOA
JOUER · OSER · S'AMUSER

Proxy-Cycle®

Constructeur de vélos électriques
- Place Victor Hugo - Besançon -

Tous les types de vélos électriques disponibles : Bafang, Bosch, Yamaha, Shimano

**«Un bon test vaut mieux
qu'un long discours»**

Venez essayer nos
modèles dans la montée
de la citadelle, et en
discuter autour d'un bon
café!



PROXY- Place Victor Hugo (square Castan) - tél : 09.80.80.05.01